

**Zeitschrift:** Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica  
**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 39 (1958-1959)

**Artikel:** Les boîtes de changeurs à Genève et Berne (XVIIe-XVIIIe s.)  
**Autor:** Martin, Collin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173571>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES BOITES DE CHANGEURS

à Genève et Berne

(XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> s.)

Notre première intention était de publier les boîtes de changeurs fabriquées à Genève. Les poids monétaires ne sont qu'un des aspects du commerce du change et de la circulation des monnaies étrangères. C'est la raison pour laquelle nous avons été amenés à étendre nos recherches pour situer mieux les problèmes posés par les boîtes de changeurs.

Notre travail est subdivisé comme suit :

- I. Les boîtes de changeurs.
- II. Jacques Blanc, balancier à Genève.
- III. La technique de Jacques Blanc.
- IV. Métrologie.
- V. Les boîtes portant la marque de Jacques Blanc.
- VI. Les dénéraux de Jacques Blanc.
- VII. Les poinçons de Jacques Blanc.
- VIII. Les poinçons de vérification des essayeurs de Lyon.
- IX. De quelques poids monétaires d'origine genevoise et bernoise.
- X. La réglementation des dénéraux à Genève.
- XI. La réglementation des dénéraux à Berne.
- XII. Du cours des monnaies étrangères.
- XIII. Conclusion.

LES BOITES DE CHANGEURS

Tous les numismates et même les curieux ont remarqué, dans les vitrines des musées ou celles des antiquaires, ces petites boîtes allongées renfermant une balance et une série de poids, illustrés de toutes sortes d'effigies. Combien ont eu la curiosité de s'enquérir sur la destination de ces petits objets, mystérieux pour beaucoup ? Même les amateurs de peinture ont pu en découvrir sur les tableaux de l'Ecole hollandaise (pl. I).<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cf. Martin, Colin, *La numismatique dans l'art*, R. S. N. XXXVII, p. 39 (1955).

A une époque où il n'y avait pas de système pondéral uniforme, où la livre-poids variait d'un pays à l'autre, où le titre des monnaies différait non seulement d'un pays à l'autre mais d'une émission à l'autre, où les pièces, faute de tranche, pouvaient se rogner impunément, où, enfin, il était peu aisé de savoir exactement le poids que devait avoir une certaine monnaie, force était de les peser avant de les accepter au cours fixé par les ordonnances monétaires ou au prix qui s'établissait par le jeu du commerce. C'est ainsi que furent créés les poids monétaires, dérivés des «fiertons» qui, eux, dans les ateliers monétaires, faisaient fonctions de poids-témoins à l'occasion d'une frappe.

A l'usage des banquiers et des particuliers, les fabricants de balances créèrent ce que nous appelons les boîtes de changeurs, renfermant une balance à fléau, les dénéraux des monnaies et quelques poids (deniers ou grains) destinés à établir de combien une monnaie était rognée.

Lyon, siège d'un atelier monétaire depuis l'antiquité, importante place de commerce et de banque dès le XV<sup>me</sup> siècle vit fleurir, dans ses murs, de nombreux ateliers de «balanciers» dont les boîtes se retrouvent dans presque tous les musées de France et de Suisse.

Les poids monétaires de Lyon sont aisément reconnaissables : en laiton, carrés, en forme de pyramides tronquées et renversées, ils étaient placés dans des alvéoles creusées dans une épaisse plaque de bois dur, constituant le fond de la boîte. A l'intérieur du couvercle, une tige en laiton, retenue par deux œillets, servait à extraire les poids de leur alvéole.

D'autres boîtes, de même facture, ne renferment pas de poids monétaires mais une série de poids concentriques, division du système pondéral. Elles étaient probablement destinées aux apothicaires et aux orfèvres. Un tableau de la collection Lehmann, de New York, exposé à Paris, en 1957, de Petrus Christus (1449) représente St-Eloi utilisant une balance et des poids de ce modèle, avec leur boîte (pl. 2).

On trouve quelquefois de ces boîtes d'apothicaires ou d'orfèvres qui ont été utilisées par des changeurs. Sur leur couvercle, sont annotés des noms de monnaies avec l'indication de leur poids respectif. Sur le couvercle d'autres boîtes, on voit collé un feuillet imprimé donnant ces mêmes indications. Il est permis de penser que ces imprimés étaient établis par les balanciers eux-mêmes et vendus avec les boîtes (pl. 6).

Les premières boîtes de changeurs se perdent dans la nuit des temps ; Dieudonné en a signalé une dans la Haute-Egypte. Ils s'en fabriquaient un peu partout. Celles de la région rhénane ont aussi des poids de section carrée mais ils sont munis d'une petite tige centrale qui facilite leur préhension. Les boîtes italiennes ont en général des dénéraux circulaires ; on connaît des poids arabes monétiformes, en verre.

A-t-on fabriqué des boîtes de changeurs dans notre pays ? C'est ce que nous allons examiner.

## JACQUES BLANC, BALANCIER A GENÈVE

La Revue suisse de numismatique a publié, en 1924, un article de A. Dieudonné, décrivant une boîte de changeurs genevois de 1726. Peu après, ce numismate a sorti son «Manuel des poids monétaires». Alors que dans l'article sus-mentionné l'auteur n'avait pas contesté à Jacques Blanc sa qualité de genevois, il écrit, dans son Manuel : «Je considère comme français les poids de Jacques Blanc, de Genève, dont plusieurs ont, au reste, le D de Lyon en poinçonnage». <sup>2</sup>

Adrien Blanchet a été beaucoup plus catégorique sur ce point. Dans sa «Note sur des balanciers lyonnais» <sup>3</sup> il signale plusieurs boîtes signées «Jacques Blanc, rue Tupin à Lyon». A propos de la boîte publiée par A. Dieudonné, il constate <sup>4</sup>, que les marques I B et D couronné, sont exactement les mêmes que celles employées par Jacques Blanc, balancier lyonnais. Il en conclut «que Jacques Blanc continuait à habiter Lyon et qu'à une période plus avancée de sa vie, il a fabriqué des boîtes destinées à l'exportation». D'ailleurs, continue-t-il «si l'on pensait que Jacques Blanc a pu quitter Lyon et s'installer à Genève, je répondrais que cette hypothèse n'est pas vraisemblable. Il paraît impossible qu'un balancier travaillant à l'étranger fût autorisé à envoyer ses produits pour les faire échantillonner (poinçonner) à la Monnaie de Lyon . . .»

Cette question n'a jamais été examinée de plus près. Tout au plus, le Dr Roehrich se souvenait-il que l'article de A. Dieudonné avait quelque peu surpris Eugène Demole. <sup>5</sup>

Tout-à-fait par hasard, nous avons découvert au Musée du vieux Pays d'Enhaut, à Château d'Oex, une fort belle boîte de changeurs portant également les poinçons de Jacques Blanc, de Genève. Alors que M. Blanchet signale des boîtes de 1687 et de 1726, et A. Dieudonné une boîte également de 1726, celle de Château d'Oex a été incontestablement fabriquée postérieurement à 1755. Ainsi, outre la question de savoir si Jacques Blanc avait travaillé à Lyon et Genève se posait une seconde question, celle de savoir si ce Jacques Blanc avait travaillé effectivement pendant près de 70 ans.

Les recherches que nous avons patiemment menées, pendant quelques années, nous ont permis de recueillir toute une série de boîtes de changeurs portant les poinçons de Jacques Blanc. Les archives de Genève nous ont procuré, en outre, quelques renseignements qui nous ont permis de résoudre une partie de ces problèmes.

### A

En 1685, «Un Sr Jacques Blanc, de Lyon, maître et marchand balancier» présente au Conseil de Genève une requête «tendant à lui permettre de résider en cette ville et d'y exercer son métier et négoce». Le 28 septembre 1701, Jaques Blanc, «fils

<sup>2</sup> Une boîte de changeur genevois de 1726, R. S. N. t. XXIII, p. 422.

<sup>3</sup> Dans Rev. suisse de num. t. XXV (1930), p. 86.

<sup>4</sup> Cf. p. 89.

<sup>5</sup> Sa lettre à l'auteur, du 17 mai 1943.

d'Etienne, de Lyon, maître et marchand balancier est reçu habitant». Il teste le 8 septembre 1689, avec sa femme Marie Tombet, en faveur de leur seul fils survivant, Jean-Henri, l'autre fils, Jean-Jacques, étant mort l'année auparavant, à l'âge de 9 ans. Jacques Blanc, «marchand-balancier», est mort à Genève le 26 décembre 1702, à l'âge de 66 ans, sa femme le 18 janvier 1703, à l'âge de 64 ans.<sup>6</sup> Leur fils, Jean-Henri Blanc exerce la même profession de «balancier»; il épouse le 24 juin 1702 Anne Bonnard, dont il aura au moins quatre enfants. Il meurt à 50 ans, en 1726, le 11 avril.

Ainsi, contrairement à l'opinion émise par A. Blanchet, Jacques Blanc a effectivement transféré ses pénates et son atelier de Lyon à Genève, en 1685. Né en 1636, il n'avait travaillé que peu de temps à Lyon. Les boîtes et dénéraux signalés par A. Blanchet, portant la marque de Lyon, sont donc antérieurs à 1685.

Il n'est pas toujours aisé de dater les boîtes de changeurs car elles sont souvent incomplètes. Dans plusieurs boîtes, les dénéraux originaux ont été substitués au cours des années par ceux de pièces plus récentes. Sauf si le balancier poinçonnait la date de fabrication sur la boîte, la seule chose que l'on puisse dire avec certitude, d'une boîte complète, c'est qu'elle est en tout cas postérieure à l'année d'émission de la monnaie la plus récente représentée par un dénéral. C'est ainsi que Dieudonné a pu dater sa boîte de 1726, puisqu'il y figure, sous numéros 4, le dénéral du Louis d'or aux lunettes, dont la frappe a commencé en 1726; tous les autres dénéraux sont de pièces frappées antérieurement.

La boîte de Château d'Oex et deux de celles que nous décrivons plus loin renferment les dénéraux de la pistole de Genève, dont la première frappe remonte à 1752. Ces trois boîtes renferment en outre les poids de pièces de Savoie frappées en 1755.

Nous savons maintenant que Jacques Blanc a travaillé à Lyon jusqu'en 1685 puis à Genève jusqu'en 1702, date de sa mort. Il ne saurait donc être l'auteur, contrairement à ce que pensaient Blanchet et Dieudonné, des boîtes postérieures à 1726 et, encore moins, de celles postérieures à 1755.

## B

Jean-Henri Blanc, fils de Jacques, a exercé à Genève la même profession de balancier que son père. Il en avait certainement hérité l'outillage. Il est vraisemblable qu'il ait continué la fabrication de balances en utilisant, à titre de marque de fabrique, les poinçons de son père.

A l'appui de cette hypothèse, on peut avancer que son père avait déjà, en transférant son atelier de Lyon à Genève, apporté avec lui un certain nombre de dénéraux qui avaient déjà été poinçonnés par la Monnaie de Lyon, D, et qu'il avait placé ces dénéraux fabriqués à Lyon dans les boîtes fabriquées par lui à Genève.

La date de naissance de Jean-Henri Blanc se situe aux environs de 1676. Il avait

<sup>6</sup> Nous devons ces renseignements aux patientes recherches de M. Paul F. Geisendorf, archiviste à Genève.

épousé, le 24 juin 1702, Anne Bonnard. Il est mort à 50 ans, le 11 avril 1726, laissant une veuve et en tout cas un fils mineur, Jean. L'inventaire de sa succession, conservé aux Archives de Genève, donne le détail de ses biens. On y trouve la description de tout son outillage et la liste des marchandises encore en stock. Nous verrons plus loin que Jean-Henri Blanc fut balancier juré de Genève entre 1723 et 1726, date de sa mort.

## C

Jean, fils de Jean-Henri, donc petit-fils de Jacques Blanc, a aussi exercé, à Genève, la profession de balancier. Né le 4 avril 1707, il avait 19 ans à la mort de son père. Il épousa, le 3 avril 1735, Gabrielle Chevalier. Il est décédé à Genève le 5 février 1763.

Les boîtes de changeurs postérieures à 1726 sont incontestablement sorties de l'atelier de Jean Blanc.

## D

Jean Blanc eut à son tour un fils, Jean-François, né le 31 juillet 1744. Fut-il, lui aussi, balancier ? Rien ne permet de le dire. Il épousa, fort tard, le 6 juillet 1792, Jeanne-Marguerite Garnier. Agé de 19 ans au décès de son père, en 1763, il aurait pu à son tour reprendre l'atelier familial. La dernière boîte que nous avons retrouvée est datée de 1759 : c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas poursuivi plus loin nos investigations au sujet de Jean-François.

Ces trois, éventuellement quatre générations de Blanc, ont apposé sur leurs boîtes la même marque à feu « Jacques Blanc », maintenant ainsi, pendant près d'un siècle, leur entreprise sous la même enseigne. Dans la suite de notre travail nous avons, pour cette raison, utilisé l'expression « Jacques Blanc » pour désigner les boîtes et poids fabriqués dans cet atelier familial.

En conclusion, on peut distinguer quatre périodes de l'activité de l'atelier : « Jacques Blanc ».

- a) Période où l'atelier était situé à Lyon, à la rue Tupin, exploité par Jacques Blanc, de 1666 en tout cas jusqu'en 1685.
- b) Période durant laquelle ce même Jacques Blanc a travaillé à Genève, de 1685 à 1702, date de sa mort.
- c) Période durant laquelle l'atelier a été exploité par Jean-Henri Blanc, fils de Jacques, de 1702 à 1726, date de sa mort.
- d) Période durant laquelle l'atelier a été exploité par Jean, fils de Jean-Henri, de 1726 à 1763, date de sa mort.

Nous examinerons, dans un chapitre ultérieur, les poinçons IB et leur attribution aux différents membres de cette famille.

## LA TECHNIQUE DE JACQUES BLANC

L'examen des dénéraux et de leurs boîtes montre que les balanciers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles travaillaient en artisans, à la pièce. Toutes les boîtes sont de formats différents. Les bois utilisés sont le poirier, le chêne, le noyer. Ce qui frappe le plus c'est l'ordonnance des boîtes : aucune règle fixe dans la disposition des poids. Dans deux boîtes semblables, quant à leur contenu, on trouve les mêmes pièces une fois à droite, une fois à gauche. (Voir, par exemple, notre planche 4.)

Bien plus, les poids eux-mêmes sont rarement semblables, de telle manière que l'on ne peut pas échanger, entre deux boîtes, deux poids du même modèle. Taillés un à un, ils sont soit plus larges, soit plus hauts. Comme chaque poids remplit exactement son alvéole, on peut en conclure que l'ouvrier creusait et ajustait les alvéoles poids par poids, utilisant au mieux l'espace disponible.

Les poinçons d'effigies des dénéraux étaient utilisés pour les poids de différentes valeurs d'une même monnaie. Il en résultait que sur les petits poids l'effigie débordait.

Au revers, les chiffres romains ont dû être apposés séparément. Tout au plus y avait-il des poinçons uniques pour marquer II et III. La demi se marquait d'un trait horizontal, selon l'usage général. Certains dénéraux de Jacques Blanc toutefois portent, pour marquer la demi, un petit 2 placé au-dessus du dernier chiffre. Ces 2 ne se trouvent que sur les dénéraux portant le poinçon du type c (pl. 12).

La marque apposée au fer sur le couvercle des boîtes semble être exactement la même sur toutes, tant celles de la période lyonnaise que celles fabriquées à Genève.

Il en est de même des poinçons d'effigies des dénéraux. Nous n'avons repéré qu'une seule exception : pour les dénéraux des pistoles de Charles-Quint, un premier poinçon se trouve dans la boîte A. Il a été remplacé ensuite par un poinçon d'une gravure légèrement différente.

On peut donc dire, en résumé, que l'outillage de Jacques Blanc l'a suivi de Lyon à Genève et que ses successeurs s'en sont encore servi, en tout, durant près d'un siècle.

## MÉTROLOGIE

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il nous paraît indispensable de rappeler quelques notions de métrologie. Science difficile entre toutes, elle fixe, dans la mesure du possible les unités de mesures en usage dans les divers pays. Il y a là une grande complexité, car les usages varient non seulement d'une région à l'autre, mais, dans la même contrée, les systèmes se succèdent ou, même, subsistent côte à côte.

Lorsqu'un chercheur trouve dans un texte la mention d'une monnaie, il nous demande invariablement de lui en indiquer la valeur en francs modernes. Chacun de nous a vécu la dévaluation des monnaies, y compris celle du franc suisse ; chacun a assisté, durant la guerre, à la hausse de certaines denrées, indépendamment des fluctuations du franc suisse lui-même. Faute d'une commune mesure, stable, on ne peut

apprécier la valeur des monnaies anciennes. Les seules précisions que nous espérons apporter par cette étude, sont de deux ordres :

- a) Dans la mesure du possible, la détermination en poids et titre, donc en grammes de métal fin, or ou argent, des monnaies citées le plus fréquemment dans les textes,
- b) l'estimation, en batz de Berne, de ces monnaies.

La grande difficulté consiste à interpréter sans ambiguïté les textes, c'est à dire à déterminer exactement de quelle monnaie il s'agit. Non seulement les mêmes expressions sont utilisées pour des monnaies réelles différentes, mais encore des mots identiques représentent tantôt des monnaies réelles, tantôt des monnaies de compte. Or, les monnaies réelles sont des marchandises, soumises aux fluctuations du marché, alors que celles de compte, notions abstraites, sont stables. Seul varie le prix des marchandises, par rapport à la monnaie de compte ; c'est ce que Vilfredo Pareto appelle l'ophélimité des biens – le prix que l'acquéreur y attache.

Nous rappellerons donc, succinctement

- a) le système de poids et mesures des métaux précieux, le système monétaire, qui est double, à savoir ;
- b) la monnaie de compte, utilisée pour la comptabilité ;
- c) les monnaies réelles, dont une partie seulement se rattache à la monnaie de compte, les autres, tant locales qu'étrangères, étant soumises aux fluctuations du marché.

#### BERNE (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)

##### *Monnaie de compte non frappée*

Livre (Pfund)	= 20 sols
sol (Soss ou Luzerner)	= 12 deniers
denier (Pfenning)	

##### *Monnaie de compte, non frappée, mais se rattachant à la monnaie réelle*

Couronne (Krone)	= 25 batz
Florin (Gulden)	= 15 batz
Batz	= 4 creutzers

##### *Monnaie réelle, frappée selon le système du batz (monn. fiduciaire)*

Ecu (Thaler) (1493–1679)	= 30 batz, argent, 27,5–27,9 grammes
(dès 1795)	40 batz, argent, 29,318 grammes
Florin (Gulden) (1520–1594)	= 15 batz, or, 3,2 grammes env.
Batz	argent

##### *Monnaies réelles, évaluées comme les monnaies étrangères (marchandise)*

Ducat (Dukat) (1600–1794)	or, 3,455 grammes
ses multiples et fractions,	
Doublons (Duplone) (1793–1797)	or, 7,620 grammes
doubles et demi-doublons	



## PAYS DE VAUD

### *Monnaie de compte*

Ecu	= 60 sols	= 5 florins	= 20 batz	
florin	= 12 sols		= 4 batz	
batz	= 3 sols			= 36 deniers
sol	=			12 deniers
denier	= 2 oboles ou mailles			

## GENÈVE

*Monnaie de compte, jusqu'en 1689,*  
utilisée pour la frappe des monnaies jusqu'en 1792

Florin	= 12 sols
sol	= 12 deniers

### *Monnaie de compte, dès 1689*

		équivalence par rapport au système du florin	
Livre courante	= 20 sols	= 3 florins 6 sols	= 42 sols
sol courant	= 12 deniers	= 2 sols 1,2 deniers	
denier courant		= 2 deniers <sup>1</sup> / <sub>10</sub>	

## SAVOIE

### *Monnaie de compte, jusqu'en 1717*

Fiorino	= 12 soldi
soldo	= 12 denari
denaro	

*Monnaie de compte, imposée dès 1717,*  
utilisée pour la frappe des monnaies dès 1630

Lire	= 20 sols
sol	= 12 deniers

## FRANCE

période du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au système décimal

### *Poids pour l'or et l'argent*

Marc *	244,753 grammes	= 8 onces	
once	30,5941 grammes	= 8 gros	= 24 deniers
gros	3,8242 grammes	= 3 deniers	
denier	1,2747 grammes	= 2 oboles	= 24 grains
obole	0,6373 grammes	= 12 grains	
grain	0,0531 grammes		

\* marc de Paris ou marc de Troyes =  $\frac{1}{2}$  livre forte  
 $\frac{2}{3}$  livre faible

### *Titre de l'or*

24 carats	=	1,000	
1 carat		0,0416	= $\frac{32}{32}$ es
$\frac{1}{32}$ e		0,0013	

### *Titre des monnaies d'or françaises*

23 carats = 0,9584 pour les écus de Henri III à Louis XIV

22 carats = 0,9166 à partir des louis d'or de 1644

(sauf pour les lis d'or, frappés à  $23\frac{8}{32}$  = 0,968)

22 carats était également le titre des monnaies espagnoles

### *Titre pour l'argent*

12 deniers	=	1,000	=	288 grains
1 denier		0,0833	=	24 grains
1 grain		0,00347		

### *Titre des monnaies d'argent*

11 deniers 6 grains = 0,938 pour les testons de Henri III

11 deniers 11 grains = 0,955 pour quarts d'écus de Henri III à Louis XIV

12 deniers = 1,000 écus dès Louis XIV

### *Monnaie de compte*

livre	=	20 sous
sou	=	12 deniers
denier		

### *Monnaies réelles*

Les principales monnaies frappées, circulant dans le Pays de Vaud et à Genève, sont énumérées dans notre chapitre relatif aux poids monétaires.

## LES BOITES PORTANT LA MARQUE DE JACQUES BLANC

Nous avons retrouvé plusieurs boîtes de Jacques Blanc, fabriquées, incontestablement, à Genève. Leur donner une date est chose malaisée pour plusieurs raisons.

Il est quelquefois difficile d'établir si la boîte contient encore, actuellement, les dénéraux qui y ont été placés par Jacques Blanc, lui-même. Il n'est en effet pas rare de trouver dans les boîtes de changeurs les dénéraux de monnaies créées postérieurement à la boîte elle-même. Certaines boîtes ont été utilisées durant une très longue période et il est concevable que leurs propriétaires aient, au cours des années, sorti les dénéraux de pièces anciennes, devenues plus rares sur le marché, pour les remplacer par les dénéraux de pièces plus récentes, émises postérieurement à la fabrication de la boîte. De plus, presque toutes les boîtes que l'on trouve dans le commerce et même dans les collections renferment des dénéraux d'autres fabricants, placés là, semble-t-il, pour remplir les cases vides de boîtes dépareillées. Il convient donc, avant toute chose, de vérifier si les dénéraux portent bien, au revers, le poinçon de celui qui a fabriqué

la boîte ; il faut éliminer ceux d'autres fabricants. Cela n'est pas toujours aisé car certains dénéraux, notamment ceux de petites valeurs, ont un revers lisse, sans contre-marque ni indication de poids.

Sur presque toutes les boîtes, leurs propriétaires, ou peut-être déjà le fabricant, ont inscrit, à l'encre, en regard de chaque case, le nom de la monnaie. Cela permet d'établir quels étaient les dénéraux d'origine et, partant, de fixer une date pour la fabrication de la boîte.

Ces examens préliminaires permettent d'établir la liste chronologique des monnaies représentées. La plus récente donnera la date à partir de laquelle la boîte a pu être fabriquée (*dies a qua*). La comparaison avec d'autres boîtes, renfermant des pièces postérieures, permettra d'admettre une date limite dans la mesure où les boîtes renferment des monnaies de même catégorie (*dies ante quam*).

Ces considérations nous ont guidés dans l'essai de classement chronologique des boîtes de Jacques Blanc que nous avons examinées.

Les boîtes fabriquées à Lyon, par Jacques Blanc, ne contiennent que des dénéraux de monnaies de France, d'Espagne, de Gênes et Florence. Nous avons là l'illustration des relations les plus importantes qu'entretenaient les banquiers de Lyon, au XVII<sup>e</sup> siècle, avec l'étranger.

Quelques boîtes, parmi les premières, fabriquées à Genève, ont en plus les dénéraux de monnaies de Milan et du Portugal. Que Genève eût des relations commerciales avec Milan n'est pas pour nous surprendre, la présence des dénéraux de monnaies du Portugal non plus. C'est plutôt leur absence dans les boîtes lyonnaises qui s'explique mal.

Dès 1741, les boîtes de Jacques Blanc comportent les dénéraux de monnaies de Savoie et de Genève. Ces dernières boîtes ont un caractère local certain. Jacques Blanc les fabriquait pour sa clientèle de Genève et du Pays de Vaud. La boîte R provient, nous le savons, du commis des sels de Bex, préposé officiel de leurs LL.EE. de Berne au change des monnaies. Les dénéraux des monnaies de Savoie et de Genève que contiennent ces boîtes sont tous inédits.

### *Catalogue descriptif des boîtes portant la marque Jacques Blanc*

- A. Genève, Cabinet des médailles, n<sup>o</sup> 43.457 – datée : 1666  
boîte rectangulaire, de 17,5 × 6,1 cm  
à l'intérieur du couvercle :  
au fer : IACQUES BLANC  
à l'encre : Jacques Blanc – Rue tupein / Au 3 dophin A Lion : 1666  
balance en laiton, tige de laiton, tenue par deux agrafes au couvercle,  
11 alvéoles et 1 tiroir, dont le couvercle manque  
11 dénéraux, poinçons b, 1 poinçon aç  
France : n<sup>os</sup> 1, 2  
Espagne : n<sup>os</sup> 65, 66, 71, 73, 74  
Florence : n<sup>os</sup> 84, 86, 87  
denier : n<sup>os</sup> 97

Cette boîte peut être considérée comme une des toutes premières fabriquées par J. Blanc. Il n'avait alors que 30 ans. La boîte n'a pas encore la marque au fer : RVE TVPIN A LION. Les dénéraux ne portent pas encore le poinçon de contrôle de Lyon (D), sauf pour l'écu soleil (pl. 4).

B. Berne, Musée historique, n° 15.087 (1666–1685)

boîte rectangulaire, de 17,7 × 6,2 cm

au fer : IACQUES BLANC / RVE TVPIN A LION

balance en laiton, tige de laiton

11 alvéoles et 1 tiroir pour les grains (3, 4 et 6)

10 dénéraux d'origine, au poinçon αα

France : n°s 1, 44

Espagne : n°s 65, 66, 71, 73, 74

Florence : n° 84, 86, 87

à cette boîte, sont joints :

a) dénéral du REAL de Ferdinand & Isabelle

six flèches nouées par un lac d'amour

R/R (réal) 3,29 g D. 154

b) dénéral de la quadruple pistole de Charles-Quint, au poinçon NR (Nicolas Raybay, Lyon, vers 1700) D. 148, cf. le n° 69 ci-après.

c) plaque de laiton, poinçonnée CH 58, de 1,75 g que nous n'avons pas pu identifier.

d) plaque de laiton, percée d'un petit trou, de 0,31 g, probablement 6 grains.

(pl. 4)

C. Genève, Cabinet des médailles, n° 20.279 (1666–1685)

b. rect. 18,7 × 7,5 cm

au fer : IACQUES BLANC / RVE TVPIN A LION

balance : plateaux en laiton, portant au centre la marque .I. BLANC. fléau en fer (pl. 10)

14 alvéoles et tiroir

14 dénéraux d'origine, poinçons : αβ, αγ, αδ, b et d

France : n°s 1, 2

Espagne : n°s 66, 69, 71, 73, 74, 77, 78, 79

Florence : n°s 83, 84, 86, 87

D. Genève, Cabinet des médailles, sans num. (1666–1685)

b. rect. 18,6 × 7,6 cm

au fer : IACQUES BLANC / RVE TVPIN A LION

la balance manque

13 alvéoles et 1 tiroir

4 dénéraux d'origine, poinçon αβ et δ (n°s 73, 77, 93 et 94)

Espagne : n°s 65, 66, 71, 73, 74, 77

Florence : n°s 84, 86, 87

Gênes : n°s 93, 94

des 9 dénéraux manquants, 7 ont été remplacés par de plus récents  
manquent totalement : n°s 78, 79

E. Berne, Musée des postes (1666–1685)

Une boîte, portant la marque Jacques Blanc  
Rue Tupin à Lion

était exposée, il y a une dizaine d'années, au Musée des postes, à Berne. Malgré nos recherches, en vue de la rédaction de ce travail, elle n'a pas été retrouvée.

De petit format, elle renfermait une douzaine de dénéraux, portant, au revers, le poinçon de vérification de Lyon, D, surmonté de la fleur de lis, avec, dessous B

Le poinçon de Jacques Blanc était du type  $a\alpha$ .

F. Zurich, Musée national, n° LM 21.861 (1693–1702)

b. rect. 19,6 × 8,5 cm

à l'encre: PAR / au fer: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance à fléau de fer, et plateaux de laiton (probablement d'une autre boîte, car plus petite que l'alvéole)

17 alvéoles et 1 tiroir pour les grains

15 dénéraux d'origine, poinçons c ou d

France: n°s 3 et 6 (qui manque)

Espagne: n°s 65, 66, 68, 71, 73, 74

Florence: n°s 84, 86, 87

Milan: n°s 89, 90, 92

Gênes: n°s 93, 94, 95

Le louis aux 4 L a été remplacé postérieurement par celui aux lunettes (n° 38 poinçon f)

Le croisat (n° 93, poinçon e) est postérieur également.

Au-dessus des alvéoles, sont imprimés les noms des monnaies: Ducat, Italie-pistole, ducaton, escu d'or, Espagne-pistole.

(pl. 8)

G. Genève, Cabinet des médailles, n° 29.752 (1700 env.)

boîte allongée, aux extrémités arrondies, 29,9 × 5,8 cm

au fer: IACQVES BLANC

balance: fléau de fer, plateaux de laiton, avec au centre une marque I · B (pl. 10)

10 alvéoles

8 dénéraux d'origine, poinçons c et d

France: n°s 3, 4, 6

Espagne: n°s 66, 69, 71, 73

Florence: n°s 84, 86

le dénéral de la quadruple pistole (n° 69, poinçon e) est postérieur

la case vide devait probablement renfermer le double-ducat (n° 65)

H. Bâle, Musée historique, n° 1903.196 datée 1702

b. allongée, arrondie, 20,2 × 6,3 cm

à l'encre: Jacques Blanc / FAIT A GENEVE . 1702 .

balance: fléau en fer, plateaux en laiton

11 alvéoles

11 dénéraux d'origine, poinçons: b, c et d.

France: n°s 2, 3, 6, 9

Espagne: n°s 65, 66, 69, 71, 73

Florence: n°s 84, 87

(pl. 5)

I. Genève, Cabinet des médailles, n° 29.758 (après 1726)

b. rect. 21,5 × 7,2 cm

au fer : IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance de laiton

20 alvéoles et une circulaire, pour des poids concentriques, n° 96

18 dénéraux d'origine, poinçons c, e et f

France : n<sup>os</sup> 5, 6, 7, 16, 18, 21, 23, 24, 35, 36, 38

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 67, 70, 72, 73, 74

denier : n° 97

il manque les dénéraux des Louis aux 2 L (n<sup>os</sup> 29 et 30)

Cette boîte, unique en son genre, à notre connaissance, marque une transition entre deux modes de peser les monnaies. Outre les dénéraux, elle renfermait une série de poids concentriques – unités pondérales. – La preuve de ce nouvel usage ressort également des inscriptions manuscrites, sur le couvercle, indiquant le poids de toute une série de monnaies, dont justement les dénéraux ne se trouvent pas dans la boîte (croisats de Gênes, ducats de Milan, Philippe, écus blancs, portugaises).

Au-dessus de l'alvéole circulaire, on lit : 2 once(s). Le seul poids qui reste est celui pesant 1 once. Les autres devaient peser 1/2 once, 1/4 d'once, 1/8 d'once, le dernier, formant couvercle également 1/8 d'once, c'est à dire 1 gros. Le tout faisait bien 2 onces, ou 16 gros.

(pl. 6)

K. Berne, Musée historique, n° 5275 (1726–1740)

b. allongée et arrondie, 27 × 7,1 cm

sur le couvercle, au fer \* FINS \*

à l'intérieur, au fer : IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

Balance, fléau de fer, plateaux de laiton

19 alvéoles

18 dénéraux d'origine, poinçons : e et f

France : n<sup>os</sup> 5, 6, 10, 16, 18, 20, 23, 25, 29, 32, 35, 36, 38

Espagne : n<sup>os</sup> 67, 70, 72, 73, 76

le double-ducats manque.

(pl. 5)

L. Lausanne, Cabinet des médailles (1726–1740)

b. rect. 19,8 × 6,1 cm

à l'extérieur, au fer : \* FINS \*

intérieur, au fer : IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance de laiton

13 alvéoles

12 dénéraux d'origine, poinçons : c, d et f

France : n<sup>os</sup> 5, 6, 8, 18, 23, 29, 31, 35

Espagne : n<sup>os</sup> 66, 72, 73, 74

le louis aux lunettes est d'une autre facture (n° 37)

M. Paris, Cabinet des médailles (1726)

Boîte rectangulaire, de 24,5 × 7,8 cm

à l'intérieur du couvercle, imprimé : IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'extérieur, sur le couvercle : FINS

la tige de laiton manque

balance incomplète

26 alvéoles et un tiroir pour les grains et 1 den.

22 dénéraux

4 cases vides

Boîte certainement hybride, que nous ne connaissons que par la publication parue dans la présente Revue, t. 23, p. 422 (1924), où elle est reproduite en dessin.

3 dénéraux portent le poinçon de Lyon

4 dénéraux portent le poinçon de IB

8 dénéraux portent le poinçon de IB couronnés

5 n'ont pas de marque

1 poinçon IB couronné et D, doit être aussi une erreur de lecture, le poinçon IB couronné est postérieur à l'activité de J. Blanc à Lyon.

Cette boîte est probablement de 1726 ; toutefois elle contient des dénéraux anciens, tant de la période lyonnaise que de celle s'étendant de 1690 à 1725.

L'état original peut être établi par les inscriptions manuscrites. Il devait être le suivant :

France : n<sup>os</sup> 5, 12, 15, 16, 17, 19, 23, 25, 29, 30, 35, 36, 38

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 66, 69, 71, 73, 74, 81

Florence : n<sup>os</sup> 86, 87

Milan : n<sup>os</sup> 89, 90

Gênes : n<sup>os</sup> 93, 94

denier : n<sup>o</sup> 97

C'est la boîte publiée par A. Dieudonné, dans la Rev. suisse de num. t XXIII, p. 422 (1924).

N. Genève, Cabinet des médailles (1726-1741)

b. rect. de 28,5 × 9,1 cm

\* TRES FIN \* un papier portant des notes sur le cours des monnaies

cache l'habituelle inscription IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

la balance manque

41 alvéoles

40 dénéraux d'origine, poinçons : c, e et f

France : n<sup>os</sup> 5, 6, 10, 16, 18, 20, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 35, 36, 38, 39,  
40, 41, 46

Portugal : n<sup>os</sup> 58, 62, 63, 64

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 68, 70, 72, 73, 76, 80, 82

Florence : n<sup>os</sup> 84, 85, 88

Milan : n<sup>os</sup> 89, 90, 92

Gênes : n<sup>os</sup> 93, 94

denier : n<sup>o</sup> 97

manque le quart de croisat de Gênes (n<sup>o</sup> 95)

O. Genève, Cabinet des médailles, n<sup>o</sup> 29.754 (1741-1752)

b. rect. de 28,7 × 8,9 cm

\* TRES FIN \* et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance en fer et laiton

45 alvéoles

37 dénéraux d'origine, poinçons : c et f.

France : n<sup>os</sup> 5, 6, 18, 22, 23, 24, 29, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 45

Savoie : n<sup>o</sup> 48

Portugal : n<sup>os</sup> 57, 60, 62, 63, 64

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 66, 70, 72, 73, 80, 81

Florence : n<sup>os</sup> 84, 85, 88

Milan : n<sup>os</sup> 89, 90, 92

Gênes : n<sup>os</sup> 93, 95

manquent les n<sup>os</sup> : 8, 16, 26, 61, 68, 76, 94, 97

le dénéral du quart de croisat (n<sup>o</sup> 95) est gravé erronément VIII D XII au lieu de VII D XII. Son poids est exact.

P. Genève, Cabinet des médailles, n<sup>o</sup> 29.357 datée 1748

b. rect. de 29,6 × 9,1 cm

\* TRES FIN \* et IACQUES BLANC / FAIT A GENEVE

sous la boîte, à l'encre :

à Philippe Miège 1748

me coute un Mirliton, achetés du Sr Blanc, dit Balancier

45 alvéoles

45 dénéraux d'origine, poinçons : e et f.

disposition absolument identique à celle de la boîte précédente : O

Q. Genève, Cabinet des médailles, n<sup>o</sup> 20.284 (après 1755)

b. rect. de 28,5 × 10 cm

\* TRES FIN \* et IACQUES BLANC / FAIT A GENEVE

balance manque

40 alvéoles et tiroir pour les grains

28 dénéraux d'origine, poinçons : c, e et f

France : n<sup>os</sup> 16, 18, 20, 23, 24, 26, 29, 33, 35, 38, 39

Genève : n<sup>o</sup> 47

Savoie : n<sup>os</sup> 49, 51, 52

Portugal : n<sup>os</sup> 57, 59, 61, 62, 63, 64

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 67, 72, 73, 76

Florence : n<sup>os</sup> 85, 88

manquent les dénéraux n<sup>os</sup> 5, 6, 8, 26, 32, 37, 48, 50, 68, 69, 84, 97

R. Château d'Oex, Musée du vieux Pays d'Enhaut (après 1755)

Boîte rectangulaire, de 32,9 × 11,4 cm

à l'intérieur du couvercle, au fer :

IACQUES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'extérieur, sur le couvercle :

\* TRES FIN \* et à l'encre : «Trébuchet à LL.EE. reçu de l'inventaire du Bévieux,  
le 23 novembre 1793»

tige de laiton, retenue par 2 œillets

balance en laiton

55 alvéoles et tiroir pour les grains

55 dénéraux d'origine, poinçon f

Inscriptions sur l'intérieur du couvercle, au crayon :

«Le Louis neuf doit pezer 143 grains»

«Le Louis vieux 153 grains» \*



Il s'agit là du louis aux écus de 1786 à 1788 (C. 2183) de V D XXIII (7,59 grammes) et du louis aux lunettes, de 1775 à 1784 (C. 2179) de VI D IX (8,10 grammes)

\* Le mandat bernois du 22 avril 1786 rappelle que les louis d'or de 1726 à 1785 doivent peser 153 grains. Les plus légers seront échangés par la Monnaie, après déduction de 2 sols 3 deniers pour chaque grain manquant.

ACB. MS. 4, p. 110 – ACV. Ba. 16. 10, p. 82x.

Cette boîte a été fabriquée postérieurement à 1755

France : n<sup>os</sup> 11, 12, 13, 16, 18, 20, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45

Genève : n<sup>o</sup> 47

Savoie : n<sup>os</sup> 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

Portugal : n<sup>os</sup> 57, 59, 61, 62, 63, 64

Espagne : n<sup>os</sup> 65, 67, 68, 70, 72, 73, 76, 80, 82

Florence : n<sup>os</sup> 84, 85, 88

Milan : n<sup>os</sup> 89, 90, 92

Gênes n<sup>os</sup> 93, 94, 95

denier n<sup>o</sup> 97

(pl. 7)

S. Genève, Cabinet des médailles, n<sup>o</sup> 29.372 (après 1755)

b. rect. de 33,2 × 10,9 cm

\* TRES FIN \* et IACQUES BLANC / FAIT A GENEVE

balance en fer et laiton

55 alvéoles et tiroir

38 dénéraux d'origine, poinçon : f

4 dénéraux plus anciens (n<sup>os</sup> 19, 38, 69, 71)

même ordonnance que dans la boîte R

manquent les n<sup>os</sup> 11, 26, 36, 47, 48, 49, 51, 52, 56, 61, 68, 92, 97

à l'encre les noms des monnaies et «le Carolin du poid du Louis aux JL moïn 4 grains»

T. Lausanne, Cabinet des médailles, datée 1759

b. rect. 33,2 × 11,1 cm

\* TRES FIN \* et IACQUES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'encre F P

balance en fer et laiton

55 alvéoles et tiroir pour les grains

55 dénéraux d'origine, poinçon : f

exactement la même répartition que dans la boîte R, sauf que l'écu blanc (40 et 41)

est remplacé par l'écu aux lauriers (42 et 43)

à l'encre, les noms des monnaies. Au-dessus : «Coute un Louis d'or neuf»

X. Dénéraux épars, dont nous n'avons trouvé l'emplacement dans aucune boîte.

Moins usités, ils étaient probablement vendus par J. Blanc au détail.

Ce sont les numéros de notre catalogue : 14, 27, 28, 34, 91

## LES DÉNÉRAUX DE JACQUES BLANC

Nous pensions tout d'abord nous borner à indiquer quels types de poids monétaires avaient été fabriqués par Jacques Blanc, en nous référant au Manuel, de Dieudonné<sup>6bis</sup>. Il nous est apparu toutefois qu'un grand nombre de nos dénéraux étaient inédits, ou des variantes du catalogue susmentionné. Comme beaucoup de musées, de collectionneurs et d'antiquaires possèdent des poids monétaires, en boîte ou épars, non classés, nous avons pensé faire œuvre utile en mettant à leur disposition un inventaire le plus complet possible des poids de J. Blanc, catalogue qui leur permettra même d'identifier par analogie, les poids d'autres ateliers.

Nous nous sommes efforcés d'identifier toutes les monnaies correspondant aux dénéraux, et en avons donné les références aux ouvrages usuels de classement.

Pour chaque dénéral, nous indiquons :

- a) la ou les monnaies, qui étaient pesées avec ce dénéral, avec l'indication du souverain et les périodes de sa frappe,
- b) une description de l'effigie du droit, du dénéral,
- c) l'indication des poids, gravés généralement au revers,
- d) le poids du dénéral, en grammes et centigrammes,
- e) le numéro d'ordre du Manuel de Dieudonné,
- f) par une lettre minuscule, la référence à notre liste ci-après des poinçons de Jacques Blanc,
- g) par une lettre, en alphabet grec, le poinçon de Lyon,
- h) par une lettre majuscule, la référence aux boîtes dans lesquelles nous avons trouvé ce dénéral.

Cette nomenclature peut paraître compliquée et trop généreuse. Elle facilitera, pensons-nous, le classement chronologique des boîtes et des dénéraux isolés (pl. 9).

## DÉNÉRAUX DE MONNAIES FRANÇAISES

### ECU AU SOLEIL

	Louis XII (1498-1515)	Ciani 7, n° 900
	François Ier (1515-1547)	1070
1	Ecu, surmonté d'une couronne, portant un soleil	
	R/ II D XV	3,36 g (écu)
		poinçons : aε, aζ, b
		boîtes : A, B, C
2	dito	
	R/ lisse	1,68 g (demi-écu)
		boîtes : A, C, H

<sup>6bis</sup> Dieudonné, A., Manuel des poids monétaires, Paris 1925.

<sup>7</sup> Ciani, Louis, Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, Paris 1926.

Nous avons classé, tout d'abord, ces deux dénéraux comme l'a fait Dieudonné dans son Manuel, sous : écu au soleil de Charles Quint. C'est la raison pour laquelle ils se trouvent, sur notre planche, entre les numéros 79 et 80. En réalité, un examen plus attentif des boîtes A, B, C et H, nous a confirmé dans l'opinion qu'il s'agit là des dénéraux de l'écu au soleil, frappé en France.

ECU D'OR A LA CROISETTE		n° 1229
ECU D'OR A L'EFFIGIE		
	Henri II (1547-1559)	1231
ECU AU SOLEIL		
	Charles IX (1560-1574)	1343
	Henri III (1574-1589)	1410
	Henri IV (1589-1610)	1499
ECU D'OR		
	Louis XIII (1610-1643)	1590
	Louis XIV (1643-1651)	1777
3 Ecu aux trois fleurs de lis, couronné, entre I - B <sup>8</sup>		
R/ I I D X V	3,28 g (écu) poinçon : d boîtes : F, G, H	Dieudonné, n° 27, 28
4 dito		
R/ lisse	1,69 g (demi-écu) boîte : G	D. 29
LOUIS AUX 4 L		
	Louis XIV (1693-1695)	C. 1800-1802
5 4 L en croix et 4 fleurs de lis couronnées		
R/ X D X	13,32 g (double-louis) poinçon : f boîtes : I, K, L, M, N, O, P	D. 45
6 dito		
R/ V D V	6,66 g (louis) poinçons : c et f boîtes : G, H, I, K, L, N, O, P	inédit
7 dito		
R/ I I D X I V 1/2	3,34 g (demi-louis) poinçon : c boîte : I	inédit
8 dito		
R/ I I D X I V	3,33 g (demi-louis) poinçons : c et f boîte : L	inédit

<sup>8</sup> I-B sont ici incontestablement les initiales de Jacques Blanc. C'est le seul exemple que nous ayons rencontré de signature sur de droit du poids. Ce poids est d'ailleurs signé au dos, par le poinçon : d.

9 dito  
R/ II D XIII 3,33 g (demi-louis) inédit  
poinçon : b  
boîte : H

10 dito  
R/ lisse 3,33 g (demi-louis) inédit  
boîtes : K, N, P

### LOUIS AUX INSIGNES

Louis XIV (1704-1709) C. 1807-1809

11 Sceptre et main de justice en sautoir, avec 4 couronnes  
R/ X D X 13,31 g (double-louis) D. 47, var.  
poinçon : f  
boîtes : R, T

12 dito  
R/ V D V 6,66 g (louis) D. 46, var.  
poinçon : f  
boîtes : M, R, S, T

13 dito  
R/ lisse 3,33 g (demi-louis) D. 48, var.  
boîtes : R, S, T

14 Sceptre et main de justice en sautoir, accostés de P – D<sup>9</sup>  
R/ II D XV 3,34 g (demi-louis) inédit (48)  
poinçon : b  
boîte : X

15 dito  
R/ II D XIII 3,29 g (demi-louis) D. 48  
poinçons b et e  
boîte : M

### LOUIS AU SOLEIL

#### LOUIS AUX 8 L

Louis XIV (1709-1711) C. 1810-1812

Louis XV (1715-1716) 2070-2071

16 Croix formée de 8 L couronnées et 4 fleurs de lis ; au centre, un soleil  
R/ XII D XVII 16,24 g (double-louis) D. 50a  
poinçons : e et f  
boîtes : I, K, M, N, P, Q, R, S, T

17 dito  
R/ VI D VIII 8,12 g (louis) D. 49, var.  
poinçon : b  
boîte : M

<sup>9</sup> Nous ignorons le sens de ces lettres P-D. Dieudonné lui-même n'avait pas résolu cette petite énigme. (Rev. s. de num. t. XXIII, p. 424).

18	dito R/ VI D VIII	8,10 g (louis) poinçons : c et f boîtes : I, K, L, N, O, P, Q, R, S, T	D. 49b, var.
19	dito R/ III D III 1/2	4,06 g (demi-louis) boîtes : M, S	D. 51 a
20	dito R/ lisse	4,05 g (demi-louis) poinçon : f boîtes : K, N, P, Q, R, T	D. 51 a, var.
21	dito R/ III D IV	4,06 g (demi-louis) poinçon : c boîte : I	D. 51 a, var.
22	dito R/ III D III	3,98 g (demi-louis) poinçon : c boîte : O	D. 51 a, var.

#### LOUIS DE NOAILLES (ou DOUBLE LOUIS)

Louis XV (1716–1718)

C. 2075–2077

23	Quatre écus, deux de France et deux de Navarre, en croix R/ IX D XIII	12,16 g (double-louis) poinçons : c et f boîtes : I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T	D. 54 a
24	dito R/ IV D XVIII 1/2	6,07 g (louis) poinçon : c boîtes : I, O, Q	D. 55, var.
25	dito R/ IV D XVIII	6,05 g (louis) poinçon : f boîtes : K, M, N, P, R, S, T	D. 55, var.
26	dito R/ lisse	3,05 g (demi-louis) boîtes : N, P, Q, R, T	D. 56, var.

#### LOUIS DE MALTE

Louis XV (1718–1719)

C. 2078–2079

27	Croix de Malte, avec 3 fleurs de lis, en cœur R/ VII D XV	9,76 g (louis) poinçon : c boîte : X	inédit
----	--	--	--------

28 dito  
 R/ III D XIX <sup>1</sup>/<sub>2</sub> 4,87 g (demi-louis) D. 58, var.  
 poinçon : c  
 boîte : X

### LOUIS AUX 2 L COURONNES

Louis XV (1720-1723) C. 2080-2081

29 Deux L adossées, sous une couronne, entre 3 fleurs de lis  
 R/ VII D XV 9,75 g (louis) D. 59b  
 poinçon : f  
 boîtes : K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T

30 dito  
 R/ III D XX 4,88 g (demi-louis) D. 60  
 poinçon : f  
 boîte : M

31 dito  
 R/ III D XIX 4,88 g (demi-louis) D. 60  
 poinçon : f  
 boîte : L

32 dito  
 R/ lisse 4,85 g (demi-louis) D. 60, var.  
 poinçon : f  
 boîtes : K, N, O, P, R, S, T

### LOUIS MIRLITON

Louis XV (1723-1725) C. 2082-2084

33 Deux L cursifs affrontées et entrelacées entre deux palmes, sous une couronne  
 R/ X D IV 12,95 g (double-louis) D. 62  
 poinçons : e et f  
 boîtes : N, O, P, Q, R, S, T

34 dito  
 R/ V D III 6,52 g (louis) D. 61 b, var.  
 poinçon : c  
 boîte : X

35 dito  
 R/ V D II 6,47 g (louis) D. 61 b  
 poinçons : c et f  
 boîtes : I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T

36 dito  
 R/ lisse 3,25 g (demi-louis) D. 63 a, var.  
 poinçon : f  
 boîtes : I, K, M, N, O, P, R, T

## LOUIS AUX LUNETTES

Louis XV (1726-1728)

C. 2085-2086

## LOUIS AU BANDEAU

Louis XV (1740-1765)

C. 2087-2089

- 37 Deux écus ovales, de France et de Navarre, accolés, surmontés d'une couronne  
R/ XII D XVIII 16,26 g (double-louis) D. 64b  
poinçon: f  
boîtes: R, S, T
- 38 dito  
R/ VI D IX 8,15 g (louis) D. 65  
poinçon: f  
boîtes: I, K, M, N, O, P, Q, R, S, T
- 39 dito  
R/ lisse 4,08 g (demi-louis) D. 66, var.  
poinçon: f(?)  
boîtes: N, O, P, Q, R, S, T

## LOUIS D'ARGENT ou ECU BLANC

Louis XIII et Louis XIV (1641-1709) C. 1649, 1657, 1833, etc.

- 40 L'écu de France couronné, avec ESCV BLAN  
R/ XXI D VIII 27,35 g (écu) D. 74d  
poinçons: e et f  
boîtes: N, O, P, R, S
- 41 dito  
R/ X D XVI 13,60 g (demi-écu) D. 75c  
poinçon: f  
boîtes: N, O, P, R, S

## ECU AUX LAURIERS (valant 5 livres)

Louis XV (1726-1740)

C. 2117-2118

## ECU AU BANDEAU (valant 6 livres)

Louis XV (1740-1770)

C. 2122 et 2125

- 42 XXIII D III, 4 fleurs de lis, aux angles  
R/ lisse 29,55 g (écu) D. 82, var.  
poinçon: f  
boîte: T
- 43 XI D XIII, 4 cercles, aux angles  
R/ lisse 14,74 g (demi-écu) D. 83, var.  
poinçon: f  
boîte: T

QUART D'ECU, d'argent

Henri III à Louis XIV (1578-1649)

C. 1437, 1487, 1510,  
1682 et 1822

44 Croix carrée, fleurdelisée

R/ VII D XII

9,58 g

D. 37

poinçon : aα

boîte : B

TESTON, d'argent

Louis XII à Henri III (1513-1577)

C. 918, 1109, 1264,  
1356 et 1413

45 Buste à droite, à la couronne radiée

R/ VII D IV <sup>1</sup>/<sub>2</sub>

9,19 g

D. 32, var.

poinçon : f

boîtes : O, P, R, S, T

46 dito

R/ VII D IV

9,16 g

D. 32, var.

poinçon : f

boîte : N

A l'origine, les testons pesaient VII D XII g. Toutefois, dans son Manuel, Dieudonné signale que la tolérance de circulation, de 7 den. 10 g est tombée à 7 d. 6 g en 1586 et à 7 d. 4 g dès octobre 1640. Nos dénéraux seraient donc postérieurs à 1640, ce qui correspond bien aux renseignements que nous avons tirés de l'examen des poids de Jacques Blanc. Les nôtres portent le poinçon f, certainement postérieur à 1726.

En ce qui concerne l'effigie de ces deux dénéraux, une difficulté – ou une anomalie – nous vient à l'esprit. Le buste radié ne représente certainement pas un roi de France. Nous y voyons plutôt le buste d'un roi d'Espagne, tel qu'on le trouve sur les dénéraux des ducats nouveaux (D. 260) de Milan.

Remarquons enfin que Dieudonné a reproduit, à la planche XIV, sous le n° 26, un dénéral qui nous paraît être exactement le même que les deux nôtres. Malheureusement nous ne savons pas à qui il l'attribuait; le renvoi à cette effigie ne se retrouve pas dans le corps du travail, par une lacune impossible à combler, car nous ne connaissons pas le revers de ce poids.

Un grand nombre de testons italiens circulaient à l'époque de Jacques Blanc, et les testons français devaient être devenus rares. Les mettant sur le même pied, J. Blanc a pris l'effigie italienne et le poids des testons de France, nous semble-t-il. Les testons italiens les plus courants étaient ceux des Sforza de Milan, dont le poids variait de 9,60 à 8,95 grammes, et ceux de Charles-Quint (8,90 à 8,25 g). Les dénéraux de J. Blanc étaient donc forts, et n'étaient utilisables que pour les testons les plus anciens.



## DÉNÉRAL D'UNE MONNAIE GENEVOISE

### PISTOLE DE 35 FLORINS

(1752-1772)

Demole<sup>10</sup>, 558-567

- |    |                 |                  |        |
|----|-----------------|------------------|--------|
| 47 | Armes de Genève |                  |        |
|    | R/ IV D X       | 5,63 g           | inédit |
|    |                 | poinçon : f      |        |
|    |                 | boîtes : Q, R, T |        |

## DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE SAVOIE

### DOPPIA (de 18 liras)

Charles-Emmanuel III (1741-1742)

C. I. N.<sup>11</sup>, 381/49

- |    |  |                      |        |
|----|--|----------------------|--------|
| 48 | V D XIV avec 4 cercles, aux angles             |                      |        |
|    | R/ lisse                                       | 7,16 g (doppia)      | inédit |
|    |  | poinçon : f          |        |
|    |  | boîtes : O, P, R, T  |        |
| 49 | II D XIX avec 2 cercles, aux angles supérieurs |                      |        |
|    | R/ lisse                                       | 3,58 g (demi-doppia) | inédit |
|    |  | poinçon : f          |        |
|    |  | boîtes : Q, R, T     |        |

### DOPPIA (de 24 liras)

Charles-Emmanuel III (1755-1772)

C. I. N. 388/111

- |    |   |                          |        |
|----|---|--------------------------|--------|
| 50 | VII D XII avec 4 cercles, aux angles              |                          |        |
|    | R/ lisse  | 9,60 g (doppia)          | inédit |
|    |   | poinçon : f              |        |
|    |   | boîtes : R, T            |        |
| 51 | III D XVIII avec 2 cercles, aux angles supérieurs |                          |        |
|    | R/ lisse  | 4,81 g (demi-doppia)     | inédit |
|    |   | poinçon : f              |        |
|    |   | boîtes : Q, R, T         |        |
| 52 | I D XXI   |                          |        |
|    | R/ lisse  | 2,40 g (quart de doppia) | inédit |
|    |   | poinçon : f              |        |
|    |   | boîtes : Q, R, T         |        |

### SCUDO (de 6 liras)

Charles-Emmanuel III (1755-1772)

C. I. N. 389/115

- |    |  |               |        |
|----|--|---------------|--------|
| 53 | XXVII D X avec 4 fleurs de lis, aux angles |               |        |
|    | R/ lisse                                   | 35,05 g (écu) | inédit |
|    |  | poinçon : f   |        |
|    |  | boîtes : R, T |        |

<sup>10</sup> Demole, Eugène, Histoire monétaire de Genève, de 1535 à 1792, Genève, 1887.

<sup>11</sup> Corpus nummorum italicorum, vol. I, casa Savoia (1910).

54	XIII D VII avec 4 fleurs de lis, aux angles		
	R/ lisse	17,55 g (demi-écu)	inédit
		poinçon : f	
		boîtes : R, T	
55	VI D XX avec 4 cercles, aux angles		
	R/ lisse	8,75 g (quart d'écu)	inédit
		poinçon : f	
		boîtes : R, T	
56	III D X avec 2 cercles, aux angles inférieurs		
	R/ lisse	4,40 g (huitième d'écu)	inédit
		poinçon : f	
		boîtes : R, T	

### DÉNÉRAUX DE MONNAIES PORTUGAISES

	<b>MOEDA</b>	Pedro, régent (1667–1683)	F.-V. p. 45 <sup>12</sup>
		Pedro II (1683–1706)	F.-V. p. 56
		Jean V (1706–1722)	F.-V. p. 68
57	Armes du Portugal, couronnées, dans un cartouche		
	R/ VIII D IX <sup>1/2</sup>	10,70 g (moeda)	inédit
		poinçon : f	
		boîtes : O, P, Q, R, T	
58	dito		
	R/ VIII D IX	10,70 g (moeda)	inédit
		poinçon : f	
		boîte : N	
59	dito		
	R/ IV D IV <sup>1/2</sup>	5,34 g (demi-moeda)	inédit
		poinçon : f	
		boîtes : P, Q, R, T	
60	dito		
	R/ IV D IV	5,36 g (demi-moeda)	inédit
		poinçon : f	
		boîte : O	
61	dito		
	R/ lisse	2,69 g (quart de moeda)	inédit
		boîtes : Q, R, T	
	<b>DOBRA</b>	Jean V (1722–1750)	Ferraro Vaz p. 68 et 87
		José Ier (1750–1777)	
62	Armes du Portugal, couronnées, dans un cartouche		
	R/ XXII D VII	28,50 g (dobra de 8 escudos)	inédit
		poinçons : e et f	
		boîtes : N, O, P, Q, R, T	

<sup>12</sup> Ferraro Vaz, J., *Catalogo das moedas portuguesas*, Lisbonne, 1948.

63	dito R/ XI D VI	14,37 g (dobra de 4 escudos) poinçon : f boîtes : N, O, P, Q, R, T	inédit
64	dito R/ V D XIII	7,08 g (dobra de 2 escudos) poinçon : f boîtes : N, P, Q, R, T	inédit

## DÉNÉRAUX DE MONNAIES ESPAGNOLES

### DUCAT

		Isabelle et Ferdinand (1474-1504) Philippe II, comme comte de Zélande et seigneur d'Overysse (1555-1598) Albert et Isabelle, ducs de Brabant (1598-1621) et seigneurs de Tournai (dito)	Heiss <sup>13</sup> 1.124.62 3.144.185 3.155.226 3.159.3 3.170.45
65	Bustes affrontés R/ V D X	6,92 g (double-ducats) poinçons : a $\alpha$ , b, c et f boîtes : A, B, D, F, H, I, M, N, O, P, Q, R, T	D. 145
66	dito R/ II D XVII	3,46 g (ducats) poinçons : a $\alpha$ , c, d boîtes : A, B, C, D, F, G, H, L, M, O	D. 144
67	dito R/ lisse	3,47 g (ducats) poinçon : f boîtes : I, K, P, Q, R, T	D. 144
68	dito R/ lisse	1,73 g (demi-ducats) poinçon : f boîtes : F, N, P, R, T	inédit

### PISTOLE

		Charles-Quint, dès 1537	Heiss, I. pl. XXVII
69	Croix potencée, dans une rosace quadrilobée R/ XXI D	26,77 g (quadruple-pistole) poinçons : a $\gamma$ , d, e boîtes : C, G, H, M	D. 149

<sup>13</sup> Heiss, Aloiss, Descripción general de las monedas hispano-cristianas, Madrid, 1865-1869.

70	dito R/ XX D XXIII	26,75 g (quadruple-pistole) poinçons : e et f boîtes : I, K, N, O, P, R, T	D. 149, var.
71	dito R/ X D XII	13,40 g (double-pistole) poinçons : aα, aγ, aζ, b, c, d, e et f boîtes : A, B, C, D, F, G, H, M	D. 148b
72	dito R/ X D XI	13,37 g (double-pistole) poinçon : f boîtes : I, K, L, N, O, P, Q, R, T	D. 148, var.
73	dito R/ V D VI	6,69 g (pistole) poinçons : aα, aζ, b, c, d, e et f boîtes : A, B, C, D, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, T	D. 147
74	dito R/ II D XV	3,35 g (demi-pistole) poinçons : aα, b et f boîtes : A, B, C, D, F, L, M	D. 146, var.
75	dito R/ II D XIV <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3,33 g (demi-pistole) poinçon : c boîte : I	inédit
76	dito R/ lisse	3,35 g (demi-pistole) boîtes : K, N, P, Q, R, T	D. 146, var.
	REAL (d'argent)	de Ferdinand et Isabelle (1474-1504)	Heiss, I. p. 125.76 et 78, 126.80
77	Six flèches, nouées en faisceau par un lac d'amour R/ XXI D VIII	27,21 g (8 réaux) poinçon : aδ boîtes : C, D	D. 157b
78	dito R/ X D XVI	13,61 g (4 réaux) poinçon : aγ boîte : C	D. 156
79	dito R/ V D VIII	6,78 g (double-réal) poinçons : aα et b boîte : C	D. 155b, var.

DALLE *de Bourgogne, ou Patagon*

- de Philippe IV d'Espagne Heiss, t. III, pl. 197.1  
(1621-1665)
- 80 Armes d'Espagne, surmontées d'une couronne  
R/ XXI D XX 27,82 g inédit  
poinçons: e et f  
boîtes: N, O, P, R, T
- 81 XXI D XX avec une fleur de lis aux angles  
R/ lisse 27,95 g D. 184b  
poinçon: f  
boîte: M
- 82 Armes d'Espagne, surmontées d'une couronne  
R/ X D XXII 13,95 g (demi) inédit  
poinçon: f  
boîtes: N, O, P, R, T

DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE FLORENCE

Pistole, aux armes des Médicis (pistole d'Italie, dans les boîtes)

- DOPPIA Ferdinand I (1587-1608) C. I. N.<sup>14</sup>, pl. XXII. 21  
Cosme II (1608-1620) pl. XXV.5  
Ferdinand II (1620-1670) pl. XXVI.4  
Cosme III (1670-1723) pl. XXVII.5

*Scudo d'oro, ou mezza doppia*, déjà frappée par

- Alexandre (1532-1537) pl. XIX.19  
Cosme Ier (1536-1574) pl. XXI.19  
François Ier (1574-1587) pl. XXII.12

*Due doppie*

- frappée uniquement par  
Cosme III  
N'est connue que par une reproduction  
de J. M. Benaven, *Le caissier italien*,  
Lyon 1789, pl. 71.5

*Quattro doppie*

- pièce qui ne s'est, semble-t-il, jamais  
retrouvée, si elle a vraiment été  
frappée.

- 83 Armes des Médicis, aux tourteaux, surmontées d'une couronne radiée, dans un  
cartouche  
R/ XX D XVI 26,36 g (quadruple-pistole) D. 227  
poinçon: aß  
boîte: C

<sup>14</sup> Vol. XII: Toscana-Firenze (1930).

84	dito R/ X D VIII	13,17 g (double-pistole) poinçons : aα, aε, b, d et f boîtes : A, B, C, D, F, G, H, N, O, P, R, S, T	D. 226a
85	dito R/ V D IV	6,60 g (pistole) poinçons : b et f boîtes : N, O, Q, R, S, T	D. 225, var.
86	dito R/ V D III	6,60 g (pistole) poinçons : aα, b et c boîtes : A, B, C, F, G, M, P	D. 225
87	dito R/ II D XIII	3,30 g (demi-pistole) poinçons : aα et b boîtes : A, B, C, D, F, H	D. 224
88	dito R/ lisse	3,31 g (demi-pistole) poinçon : f boîtes : N, O, P, Q, R, S, T	D. 224, var.

## DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE MILAN

### DUCATON ou BAJOIRE (argent)

de Philippe III à Philippe IV d'Espagne  
(1598-1665)

Heiss, III, pl. 162/21 et 23  
163/3 et 6  
C. I. N. V. 15, pl. 19/6

89	Buste, à gauche, à la couronne de fer R/ XXV D	31,96 g (ducaton) poinçons : d, e et f boîtes : F, M, N, O, P, R, S, T	D. 260c
90	dito R/ XII D XII	15,97 g (demi-ducaton) poinçons : c, d et f boîtes : F, M, N, O, P, R, S, T	D. 261
91	dito R/ XI D XI	14,86 g (demi-ducaton) poinçon : aδ boîte : X	D. 261
92	dito R/ VI D VI	7,98 g (quart de ducaton) poinçons : c et f boîtes : F, N, O, P, R, T	D. 262

<sup>15</sup> Vol. V. : Lombardia-Milano (1914).

## DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE GÈNES

### CROISAT ou *scudo stretto* (argent)

des doges biennaux (1596-1797)

C.I. N. III <sup>16</sup>

p. 301/6

pl. XII. 4

- |    |  |  |              |
|----|--|--|--------------|
| 93 | Croix de Malte, cantonnée de 4 étoiles<br>R/ XXX | 38,35 g (croisat)<br>poinçons : aß, e et f<br>boîtes : D, F, M, N, O, P, R, S, T         | D. 235 b     |
| 94 | dito<br>R/ XVD                                   | 19,16 g (demi-croisat)<br>poinçons : aß, b, d, e et f<br>boîtes : D, F, M, N, P, R, S, T | D. 236       |
| 95 | dito<br>R/ VII D XII                             | 9,58 g (quart de croisat)<br>poinçons : d et f<br>boîtes : F, P, R, S, T                 | D. 237, var. |

## UNITÉS PONDÉRALES

- |    |        |   |        |
|----|--------|---|--------|
| 96 | 1 once | 30,37 g poids en forme de godet<br>poinçon : e<br>boîte : I | inédit |
|----|--------|---|--------|

outre le poinçon IB couronnés, cette once porte celui aux armes de Genève, partiellement visible sur le cliché. Nous renvoyons le lecteur, sur ce point, à notre chapitre relatif à l'activité de Jacques Blanc comme balancier-juré. Cette once est certainement de cette période. L'once de Paris pesait 30,5941 grammes. Celle-ci est donc faible. (pl. 12)

- |    |                 |                       |             |
|----|-----------------|-----------------------|-------------|
| 97 | denier pondéral | 1,26 g<br>poinçon : f | D. 88, var. |
|----|-----------------|-----------------------|-------------|

	no 1	no 2	no 3	no 4	
boîtes :	A	R, T	I, M, N, P	X	(pl. 13)

### *Unités pondérales sans poinçon de Jacques Blanc*

Ces deniers et grains servaient à établir ce qu'il manquait à une pièce de monnaie. Leur poids est rarement exact, ce qui permet de supposer que ces deniers et grains n'étaient pas tous fabriqués par des balanciers, mais aussi par des particuliers. Taillés dans une mince plaque de métal, fer ou laiton, ils étaient aisés à faire. On en trouve dans presque toutes les boîtes de changeur, dans le tiroir aménagé à cet effet.

En voici quelques exemples, à la planche 13.

2 deniers — 10, 6, 4 et 3 grains.

<sup>16</sup> Vol. III. : Liguria-Isola di Corsica (1912).

## LES POINÇONS DE JACQUES BLANC

La plupart des poids monétaires de Jacques Blanc portent, d'ordinaire au revers, le poinçon de ses initiales. Ces signes sont précieux, car ils permettent de s'assurer que la boîte est bien complète, dans son état original. L'étude de ces poinçons dans les différentes boîtes, et sur la série des dénéraux nous a permis de les classer dans un ordre chronologique. Tout provisoire et hypothétique qu'il reste, ce classement nous a permis de dater sans trop d'in vraisemblance, les boîtes fabriquées sous la marque de « Jacques Blanc », marque qui est celle de plusieurs générations de balanciers, comme nous l'avons exposé plus haut.

A côté des initiales IB, nous avons rencontré le poinçon D, qui est la marque de l'atelier monétaire de Lyon. C'est incontestablement l'essayeur-juré de cet atelier monétaire qui apposait son poinçon sur les poids monétaires soumis à sa vérification. Les dénéraux portant le D, sont donc ceux de la période lyonnaise de l'atelier de Jacques Blanc.

Les poinçons D sont de plusieurs modèles. Toujours surmontés d'une fleur de lis, ils sont presque toujours accompagnés d'une lettre ou d'un signe, qui doit être celle ou celui de l'essayeur lui-même, le D couronné étant celui de l'atelier de Lyon. Le différent de l'essayeur était placé sous le D ; ce poinçon était ainsi en hauteur et malaisé à apposer. C'est la raison pour laquelle la lettre inférieure est souvent illisible, amputée par le bas, voire absente.

(planche 11)

### *Description des poinçons IB*

a) IB (accompagné de la marque de Lyon D)

hauteur des lettres : 2,2 à 2,4 mm

largeur des 2 lettres : 3,2 mm

Ce poinçon se trouve sur les dénéraux des boîtes A à E (fabriquées à Lyon)

Nous l'avons trouvé sur les dénéraux de notre catalogue portant les numéros : 1, 44, 65, 66, 69, 71, 73, 74, 77, 78, 79, 83, 84, 86, 87, 91, 93, 94

b) IB (bas et large)

hauteur des lettres : 2,2 mm

largeur des 2 lettres : 3,2 mm

sur les dénéraux : 1, 9, 14, 15, 17, 65, 71, 73, 74, 79, 84, 85, 86, 87, 94

c) IB Le I est incurvé comme un C, ses extrémités sont quasi liées au B.

hauteur des lettres : 2,1 mm

largeur : 2,7 mm

Sur les dénéraux de cette fabrication, le signe  $\frac{1}{2}$  (demi) a la forme d'un 2- (ou d'un 4 gothique) partout ailleurs le signe  $\frac{1}{2}$  est soit une barre

horizontale sur le chiffre  $\overline{\text{VII}} = 7\frac{1}{2}$

soit un trait horizontal placé après IV =  $4\frac{1}{2}$

sur les dénéraux : 6, 7, 8, 18, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 34, 35, 65, 66, 71, 73, 75, 86, 90, 92



d) IB (haut et étroit)

hauteur : 3 mm

largeur : 3,7 mm

sur les dénéraux : 3, 66, 69, 71, 73, 84, 89, 90, 94, 95

e) IB surmontés d'une couronne à trois pointes (en W)

hauteur des lettres : 2,6 mm

largeur : 4 mm

sur les dénéraux : 15, 16, 33, 40, 62, 69, 70, 71, 73, 80, 89, 93, 94

f) IB surmontés d'une couronne fleurdéliée

hauteur des lettres : 1,8 mm

largeur : 2,2 mm

C'est le poinçon de tous les dénéraux marqués, des boîtes fabriquées incontestablement après 1750.

Dieudonné mentionne deux poinçons que nous n'avons pas pu vérifier, au sujet desquels nous émettons quelques doutes <sup>17</sup>.

Le poinçon IB couronnés, accompagnant la lettre D (Lyon)

n° 26 de son catalogue de la boîte.

Le poinçon IBL liés n° 17 de son catalogue.

Dans le premier cas il doit s'agir d'une erreur de lecture, ou de frappe, le D signifiant ici DENIER et non LYON. Nous avons examiné quelques centaines de poids monétaires de Jacques Blanc, aucun portant IB couronnés, n'était accompagné de la lettre D, de Lyon.

Dans le second cas, il s'agit probablement d'une surfrappe (tréflage), le L de droite étant en réalité un B informe.

Un examen attentif des poinçons et de leur répartition dans les boîtes, nous permet de proposer leur attribution aux différents Blanc, de la manière suivante :

		poinçons :
Jacques Blanc, période de Lyon	(jusqu'en 1685)	a
période de Genève	(1685-1702)	b
Jean-Henry	(1702-1726)	c et d
Jean	(1726-1760)	e et f

## LES POINÇONS DE VÉRIFICATION DES ESSAYEURS DE LYON

Ayant eu l'occasion d'étudier de nombreux poids monétaires fabriqués à Lyon, dont une partie seulement par Jacques Blanc, nous pensons utile d'en donner la description, en attendant un travail d'ensemble. Leur classement, tout arbitraire, les désigne par les lettres de l'alphabet grec, pour éviter toute confusion avec les poinçons IB, dans le reste de notre travail (pl. II).

<sup>17</sup> Rev. suisse de num. t. XXIII, p. 430 et 432.

*A. Poinçons de Lyon, sur des dénéraux de Jacques Blanc*

- α** D, surmonté d'une fleur de lis, avec dessous  
B  
dénéraux n<sup>os</sup> 44, 65, 71, 73, 74, 79, 84, 86, 87                      boîte : B  
dito sur un poids de Dominique Pascal (DP), 1647, type du n<sup>o</sup> 65
- β** D, et la fleur de lis, dessous  
L  
n<sup>os</sup> 73, 79, 83, 93, 94    boîtes : C, D  
dito sur un poids de Laurent Gu ... (LG), inédit (teston des papes)
- γ** D, et la fleur de lis, dessous un petit  
cœur  
n<sup>os</sup> 69, 71, 78    boîte : C  
dito sur deux poids (GD couronnés), non identifié, type n<sup>os</sup> 66 et 84  
dito dénéraux de Jean Pingard (IP), 1699  
dito Pierre Vinien (PV), 1634
- δ** D, et la fleur de lis, sans autre signe ni lettre d'essayeur  
n<sup>os</sup> 77, 91    boîte : C
- ε** fleur de lis seule  
n<sup>os</sup> 1, 84    boîte : A  
dito sur 2 poids de Dominique Pascal (DP), types n<sup>os</sup> 16 et 38 et sur un de  
Jean Grosset (IG), type n<sup>o</sup> 71
- ζ** D, et la fleur de lis, dessous  
T – ou une sorte de verre à pied  
n<sup>os</sup> 1, 71, 73    boîte : A  
dito sur 4 poids de Joseph Pascal (IP couronnés), type des n<sup>os</sup> 69, 73, 84 et 86

*B. Sur d'autres dénéraux fabriqués à Lyon*

- γ** D, surmonté d'une fleur de lis, et dessous  
bec d'oiseau (?), ou le haut de la lettre C  
dénéral de Nicolas Raybay (NR), vers 1700, type du n<sup>o</sup> 24  
Pierre Dassin (PD), type du n<sup>o</sup> 38
- B** S dén. de Laurent GROSSET (LG, couronnés), type n<sup>o</sup> 71
- I** ✠ croix potencée  
dén. anonyme, type du n<sup>o</sup> 94
- K** \* étoile à 5 branches  
dén. de Dominique Pascal (DP), type n<sup>o</sup> 71
- λ** perle allongée (goutte pendante)  
dén. de Joseph Pascal (IP), types n<sup>os</sup> 69, 71 et 84
- μ** hermine  
dén. de Laurent Grosset (LG), types n<sup>os</sup> 69, 71, 73, 77, 83, 92, 94, 95

U A      dén. de Pierre Vinien (PV), 1634, types n<sup>os</sup> 71 et 73  
(pas reproduit sur notre planche)  
une boîte de ce balancier se trouve au Musée historique de Berne.

## DE QUELQUES POIDS MONÉTAIRES D'ORIGINE GENEVOISE ET BERNOISE

Au cours de nos travaux, nous avons eu la bonne fortune de retrouver quelques poids monétaires d'origine suisse. Puisque notre travail est une page de l'histoire de la circulation des monnaies étrangères à Genève et dans le pays de Vaud, nous pensons utile et intéressant de publier ces quelques dénéraux bien que, strictement parlant, ils sortent du cadre établi par le titre même de notre travail.

Nous avons quelques raisons de penser qu'au moment de la frappe d'une nouvelle monnaie, les ateliers monétaires fabriquaient simultanément des poids monétaires de cette pièce. Quelques-uns de ces poids restaient à l'atelier lui-même et servaient d'éta- lon pour la vérification des frappes. On les dénommait «fiertons».

Lorsqu'un souverain frappait une monnaie d'un type nouveau, il se préoccupait d'en soumettre des exemplaires aux Etats voisins afin que ceux-ci en autorisent la cir- culation sur leurs terres. A cette requête étaient certainement joints des poids moné- taires destinés aux essayeurs-jurés des ateliers monétaires de ces Etats étrangers pour leur permettre, par la suite, de vérifier le poids des pièces arrivant, par le jeu du com- merce, dans les caisses de ces Etats.

Pour les mêmes raisons, ces poids monétaires devaient être mis à la disposition des fabricants de balances et de boîtes de changeurs pour qu'ils puissent, à leur tour, en fabriquer pour leur clientèle de banquiers et marchands.

Les poids monétaires fabriqués en Suisse ne peuvent être authentifiés que par le poinçon du fabricant ou par celui d'un essayeur. D'autres, anonymes, existent certaine- ment ; ils ne peuvent toutefois être déterminés avec certitude. Nous ne donnerons l'in- ventaire que de ceux que nous avons pu repérer par un poinçon genevois ou bernois. Puisse cette petite digression faire ressortir de leur cachette d'autres poids monétaires suisses et inciter quelques chercheurs à en publier une série plus complète. Dieudonné, dans son Manuel, n'en a point signalé. En voici déjà quelques-uns (planche 12).

### *A. Poids monétaires, portant le poinçon de Genève*

#### *I. Dénéral de la pièce de six-sols de 1602, de Genève*

plaque de laiton, uniface, portant les armes de Genève, semblables à celles de la monnaie.

Demole, n<sup>o</sup> 394  
inédit

1,904 g

Zurich, Musée national.

II. *Dénéral du Louis au soleil, ou aux 8 L.* n° 17

Le poinçon aux armes de Genève, a été apposé sur le poinçon IB (b.)  
Genève, Cabinet des médailles.

III. *Dénéral de l'écu (d'argent) au bandeau (valant 6 livres) de Louis XV*  
(1740–1770)

Poids uniface, gravé au revers, en 4 lignes :

22.D. / 15.G / poinçon de Genève / 6.LIVR      28,88g

Ciani, n° 2122

Dieudonné, n° 82, var.

cf. ci-dessus, n° 42

Lausanne, Cabinet des médailles.

Rem. L'écu au bandeau, était frappé à 29,49 g, avec tolérance de circulation à 23 den.  
c. à d. 29,32g.

En 1823, Darier<sup>18</sup> et Jenni<sup>19</sup> mentionnaient encore le poids de 29,318 g. Frey<sup>20</sup> en  
1856, note que les écus encore en circulation contiennent tout au plus 28,788 g.  
Ce dénéral peut donc être daté du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

IV. *Dénéral du Peso duro ou Piastre (d'argent), de Charles IV, d'Espagne*  
(1788–1808)

Poids uniface, gravé au revers, en 3 lignes :

20 . D / 20 G / PIA, poinçon de Genève      26,57 g

Heiss, I. p. 235.7, pl. 58.7

inédit

Lausanne, Cabinet des méd.

Rem. La piastre était frappée au poids de 27,065 g. Frey, en 1856, note que celles encore  
en circulation, ne pèsent que 26,982 g. Ce dénéral, de même facture que le précédent,  
est du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

V. *Dénéral de la double-pistole de Charles-Quint* n° 71

marque : LF couronnées (Le Franc, Lyon 1651–1661)  
fleur de lis (Lyon)

Genève, Cabinet des médailles.

VI. même dénéral.

marque : IP couronnées, dessous C (Jean Pingard, Lyon, 1687)  
D, surmontée de la fleur de lis (Lyon)

Genève, Cabinet des médailles.

<sup>18</sup> Darier, Hugues, père, Tableau du titre, poids et valeur des différentes monnaies d'or et d'argent  
qui circulent dans le commerce ... Genève et Paris (1823).

<sup>19</sup> Jenni, Alb., Représentation des espèces d'argent en circulation ... Berne, 1823.

<sup>20</sup> Frey, Xaver, Münzbuch oder Abbildung der kursierenden Geldsorten ... Bern, 1856.

B. Poids monétaires, portant le poinçon de Berne

*Dénéral du Louis aux lunettes* (1726–1728)

et du *Louis au bandeau* (1740–1765)

VII. Ecus ovales, de France et de Navarre, couronnés,  
R/ 304 (grains) (double-louis) et poinçon de Berne 16,17 g  
cf. n° 37

VIII. dito  
R/ 152 (grains) et poinçon de Berne (louis) 8,08 g  
cf. n° 38

IX. dito  
R/ 76 (grains) et poinçon de Berne (demi-louis) 4,05 g  
cf. n° 39

*Dénéral du Louis aux écus* (1786–1788)

Ciani, 2182–2183

X. Ecus de France et de Navarre, ancienne forme, sous une couronne  
R/ 286 (grains) et poinçon de Berne (double-louis) 15,20 g  
D. 68

XI. dito  
R/ 143 (grains) et poinçon de Berne (louis) 7,60 g  
D. 67

XII. dito  
R/ 71<sup>1/2</sup> (grains) et poinçon de Berne (demi-louis) 3,80 g  
D. 69

Remarquons que cette pièce (demi-louis) n'a en réalité jamais été frappée.

Ces six poids (VII–XII) remplissent une boîte particulière, propriété du Musée des Postes, à Berne (17,1 × 6,1 cm). (pl. 8)

Le 24 février 1786, LL.EE. de Berne ont signalé à leurs baillis, par une ordonnance imprimée, qu'il fallait s'attendre à une prochaine hausse du cours des monnaies d'or. A cette occasion on a reproduit, sur l'ordonnance, la pièce nouvellement frappée en France (Louis aux écus).

L'ordonnance taxe ces nouveaux louis à 156 batz, et porte l'évaluation de ceux «aux lunettes» à 164 batz. Ils étaient taxés 160 batz jusqu'alors (1759, puis 1777).

Cette boîte a certainement été fabriquée en 1786, par l'autorité bernoise, à destination de ses percepteurs. Elle ne contient que ces six dénéraux, et un tiroir pour les grains, et une balance.

Observons enfin que le double-louis et le louis pesaient, en réalité, non 286 et 143 grains, mais 288 et 144 grains (12 et 6 deniers).

Les dénéraux sont donc plus faibles de 2, resp. 1 grain. Ils correspondaient aux poids de tolérance en France (cf. Manuel ... p. 107).

Le Cabinet des méd. de Lausanne possède également un poids, n° VII ci-dessus.

L'ordonnance sus-mentionnée est cotée :

Arch. cant. Berne : M. S. 4, p. 109

Arch. cant. vaudoises : Ba. 9/1, p. 146.

### XIII. *Dénéral du double-Louis aux écus*

Ciani 2182

320 \* B (batz) et 12 \* D (deniers)

R/ lisse

15,97 g

Lausanne, Cab. des méd.

Ce dénéral, contrairement au n° X ci-dessus, est du poids réel de la pièce, sans tolérance (12 den. = 288 grains).

Il est certainement bernois, bien que ne portant pas de poinçon. Le louis aux écus, de 1786, taxé à l'époque 156 batz, a été bientôt porté à 160 batz (320 pour le double-louis). Lorsqu'en 1793, Berne a entrepris la frappe de doublons, elle les a frappés à 12 deniers de poids, et ils furent mis en circulation à 160 batz, cours qu'avaient atteint, entretemps, les louis aux écus, de France.

cf. Lohner, n°s 125-138<sup>21</sup>

### XIV. *Dénéral du quart-d'écu d'argent, de Henri III à Louis XIV (1578-1649)*

Fleur de lis, dans un losange (pl. 13)

r/ poinçon de Berne

9,25 g

Ciani, n°s 1437, 1513, 1682, 1822

Dieudonné, n° 37, var.

cf. ci-dessus, n° 44

Lausanne, Cab. des méd.

Rem. Les quarts-d'écu, à l'origine de 9,71 g, sont tolérés en 1640 à 9,24 g, parce que les plus vieux étaient usés ou rognés.

Ce dénéral est très certainement un de ceux que LL.EE. de Berne ont envoyé aux baillis, en annexe de l'ordonnance du 13 avril 1642.<sup>22</sup> Cette ordonnance illustre bien les difficultés monétaires de l'époque ; en voici l'analyse : « On constate la présence, sur le marché, de quantité de quarts d'écus, trop légers, que certains ont échangé, notamment à l'occasion des foires, contre de bonnes pistoles, pour en tirer un léger bénéfice, qui n'est d'ailleurs qu'apparent. Il est interdit d'accepter ces quarts d'écus, sinon selon leur poids exact. Les entiers doivent peser 31 grains (de Berne), et auront cours pour 9 batz et demi, comme précédemment. Ces prescriptions sont obligatoires, tant pour les sujets de LL.EE. entre eux, que dans leurs rapports avec les étrangers.

Envoi de dénéraux des quarts d'écus, entiers et demi, avec les grains correspondants, afin que chacun puisse, sur ce modèle, se faire les poids en plomb, pour son usage.

Ceux qui veulent se défaire des quarts d'écus qu'ils détiennent pourront le faire auprès de l'administration, aux cours et conditions susindiqués, contre du sel, des batz ou d'autres monnaies courantes. LL.EE. espèrent ainsi assainir la circulation monétaire.»

(Archives cantonales de Berne, MB. 6, p. 304)

(Archives cantonales vaudoises, Ba. 161, p. 133x)

### XV. *Dénéral de la demi-Dalle de Bourgogne, ou demi-Patagon (argent)*

Uniface. R T / H , au dessus le poinçon de Berne

14,25 g

Nous lisons : R(eichs) T(haler) H(alb-)

Heiss, t. III, pl. 174/97

inédit

<sup>21</sup> Lohner, Carl, Die Münzen der Republik Bern, Zurich, 1846.

<sup>22</sup> Ordonnance manuscrite.

L'écu de Bourgogne, ou écu Patagon (entier) est taxé à Berne, en 1724 et 1725, 32 batz (le demi, 16 batz).

ACB. MS. 7, p. 31 et 77, dito MB. 13, p. 282

ACV. Ba. 9<sup>1</sup>, p. 167x, dito Ba. 16<sup>5</sup>, p. 83

puis 33 batz, en 1744. ACB. MB. 16, p. 698 ; ACV. Ba. 9<sup>1</sup>, p. 193.

Lausanne, Cab. des méd.

## LA RÉGLEMENTATION DES DÉNÉRAUX A GENÈVE

Les Syndics et le Conseil de Genève, alarmés par le désordre et la fraude qui régnaient en matière monétaire ont établi un Règlement qui fut publié sous forme d'imprimé. Ce document, conservé aux Archives d'Etat de Genève, est fort intéressant. D'une part, il met en évidence la difficulté qu'avaient les particuliers à n'être pas trompés lors du change des monnaies. D'autre part, il nous apprend que le maître balancier Blanc était investi de la charge de «maître balancier juré» (pl. 3).

Ce document n'est pas daté, il est signé Gautier. J. A. Gautier a été secrétaire du Conseil de 1723 à 1729. Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé, ni dans les actes de la Chambre du négoce, ni dans ceux du Conseil de Genève, la trace de ce Règlement.<sup>23</sup>

Le balancier juré, mentionné sur cet imprimé, ne saurait être que Jean-Henri Blanc, décédé le 11 avril 1726, à l'âge de 50 ans. Son fils et successeur, Jean, né en 1707, était manifestement trop jeune, même en 1729, pour avoir été investi d'une fonction aussi importante que celle de balancier juré.

Selon ce Règlement, les trébuchets (balances) en usage à Genève devaient porter le poinçon du balancier juré Blanc. Nous avons retrouvé deux semblables marques dans les boîtes C et G et les avons reproduites sur la planche 10. Nous ne pensons pas toutefois que ces deux poinçons soient en relation avec le Règlement ci-dessus. La boîte C est antérieure à 1685. La boîte G est de 1700 environ.

Par contre, nous avons retrouvé quelques dénéraux qui ont été manifestement contremarqués après coup (pl. 13). Le premier porte la trace d'un limage préalable. Les trois suivants ont été rechargés de plomb avant que ne soit apposé le poinçon IB couronnés. Les deux derniers de ce cliché nous semblent également avoir été marqués une seconde fois. Ils portent, l'un et l'autre, deux poinçons IB. Celui apposé postérieurement est du modèle utilisé par l'atelier de Jacques Blanc dans la période de 1720 à 1740.

Ces cinq poids, à la vérité, ne portent pas le «poinçon de la Seigneurie» prescrit par le Règlement.

Jean-Henri Blanc est décédé au maximum deux ans après avoir été investi de sa nouvelle fonction. Fut-il remplacé et par qui ? On l'ignore.

<sup>23</sup> Nous remercions encore MM. P.-E. Martin et G. Vaucher, archivistes à Genève, de leur aide dans nos recherches.

Les six poids sus-mentionnés ont été réajustés, pensons-nous, par le fils de Jean-Henri. N'étant pas balancier juré lui-même, il n'aura pas pu apposer le poinçon de Genève mais seulement sa marque personnelle.

A notre planche 12, nous avons reproduit cinq autres dénéraux portant le poinçon aux armes de Genève. Trois, de ces poinçons, ont été très certainement apposés par Jean-Henri Blanc (II, IV, V). Le poids n° I, de cette planche, émane, semble-t-il, de l'atelier monétaire lui-même. Les deux derniers poids (III, VI) sont postérieurs. Les poinçons, aux armes de Genève, ont donc été apposés sur ces deux derniers poids par un balancier juré successeur de Jean-Henri Blanc. Nous voyons là que le poinçonnage des poids et balances introduit par le Règlement de 1723 à 1726 a été maintenu. Nous y voyons une des origines du contrôle moderne des poids et mesures.

## LA RÉGLEMENTATION DES DÉNÉRAUX, A BERNE

Le grand souci de LL.EE. de Berne, en matière monétaire – préoccupation partagée par les Cantons et Etats – était la lutte contre les monnaies étrangères, fausses, rognées ou celles circulant à des cours surfaits. Il y eut de tous temps des marchands et des changeurs peu honnêtes, abusant de la crédulité et de l'ignorance du menu peuple. Les poids monétaires pouvaient aussi se limer ou être surchargés ; leur emploi donnait un semblant de précision, la fraude n'en était que plus facile.

Le peuple, constamment trompé au change, s'en plaignait, les bonnes monnaies quittaient le pays, et les caisses de LL.EE. en pâtissaient lors de la perception des redevances. De bonne heure, on tenta d'y remédier en prescrivant tout d'abord de peser les monnaies. Nous avons retrouvé, sur ce point, plusieurs ordonnances ; il nous paraît utile de les rappeler, car elles nous renseignent sur les monnaies incriminées :

en 1540, 1541, 1542 (testons), 1588 et 1589 (francs et ducats), 1592 (ducats),  
1602, 1608, 1612, 1627, 1656 (toutes monnaies), 1657 (demi-écus),  
1673 (florins de Schwyz), 1764 (louis d'or)

Le but de la pesée des pièces était d'abord de s'assurer qu'elles n'étaient pas fausses, partant beaucoup trop légères. Nombre d'entre elles, de bonne fabrique, étaient usées ou rognées. Une série d'ordonnances précisent combien de grains, au maximum, pouvaient manquer à la pièce pour être admise à la circulation.

en 1588 pas plus de 8 grains (francs et testons), prescription modifiée peu après

1589 jusqu'à 4 ou 5 grains, les francs et testons sont admis ; on ne pourra refuser que ceux par trop rognés

Nous ignorons sur la pression de qui cet amendement fut apporté : souverain étranger, changeurs, usagers, on ne sait. Il évoque pour nous les difficultés du problème, les tâtonnements de LL.EE., les réactions du peuple.

1592 un demi-quintlin (ducats de Venise), personne ne peut être contraint d'accepter les autres ducats qui n'ont pas le poids régulier.



1759 le cours des ducats «de poids et de bon aloi» est autorisé, pourvu qu'ils pèsent le dé-néral (en allemand: alte Dukaten-Stein, sogenannte Kopfgewicht) de 2 den. 17 gr. (ducat aux deux têtes, n° 66).

Pour chaque grain manquant, il fallait faire un décompte. Plusieurs ordonnances le précisent, et fixent la somme à déduire pour chaque grain.

- 1542 3 deniers pour chacun des trois premiers grains, 1 pour les suivants (testons), ordonnance modifiée quelques jours plus tard: jusqu'à 2 grains, doivent être acceptés pour bons, pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> grains, décompter 3 deniers, mais un seul pour les suivants. Nouvel exemple de protestations contre une ordonnance trop stricte.
- 1588 3 liards par grain (francs et testons).
- 1608 2 1/2 creuzers par grain d'or, 1/2 pour l'argent.
- 1640 1 batz par grain d'or, 1 creuzer pour l'argent.
- 1653 1 batz par grain (doublons d'Espagne).
- 1657 1 creuzer par grain (pour l'argent).
- 1749 5 creuzers par grain (ducats).
- 1786 2 sols 3 deniers par grain (louis d'or).

Plusieurs textes constatent que les marchands et changeurs fraudaient:

- 1589 on use de poids inexacts (francs et testons).
- 1608 les marchands étrangers usent de faux poids.
- 1654 on décompte 4 batz par grain manquant, au lieu d'un batz, selon les ordonnances.
- 1761 ceux qui achètent ou vendent des matières d'or ou d'argent doivent utiliser des poids fabriqués, ajustés ou poinçonnés par l'étalonneur-juré.

LL.EE se préoccupent de procurer à leurs monnayeurs, les dénéraux des monnaies étrangères

cf. ACB. TMB., Y, p. 81 et 279, KK, p. 660, MM, p. 634, OO, p. 567.

- 1588 les maîtres-monnayeurs sont pourvus de poids monétaires (francs et testons).
- 1592 la diète de Baden a décidé de faire fabriquer à Zurich des poids monétaires. LL.EE. de Berne en ont fait faire par leurs monnayeurs. Ils sont poinçonnés de l'ours de Berne (ducatons, entiers, demi et quarts).
- 1657 les poids utilisés ne sont pas conformes à ceux de France; LL.EE. ont fait vérifier le leur sur celui de France (quarts d'écus).

Ces dénéraux sont distribués aux autorités locales, et mis à disposition du public.

- 1592 on peut se procurer auprès des monnayeurs, contre paiement, les dénéraux des ducats.
- 1608 Il faut se servir des dénéraux qui sont déposés, en chaque lieu, auprès des autorités.
- 1613 On peut se procurer à Berne les poids nécessaires.
- 1627 Il doit y avoir dans chaque bourg et village les poids nécessaires pour peser les monnaies.
- 1642 Envoi aux baillis des dénéraux des écus (entiers, demi et quarts), avec les grains correspondants, afin que chacun puisse, sur ce modèle, se faire les poids nécessaires, en plomb, pour son usage personnel.

1657 chacun peut se procurer des dénéraux auprès du maître des monnaies, de même que les grains.

D'une manière générale, il était recommandé de ne pas accepter les nouvelles monnaies. Quelques textes interdisent même de le faire, tant que leur essai n'en a pas été fait par l'autorité.

1598 Que personne ne prenne de monnaies inconnues

1614 interdiction de prendre de nouvelles monnaies, avant qu'elles n'aient été essayées et évaluées par Berne, et autorisées

1619 des monnaies circulent, avant d'avoir été éprouvées.

Nous ne connaissons pas à Berne de fabricant de poids monétaires, alors qu'il en existait toute une corporation à Lyon, et que Genève a eu le sien, fort actif. Les textes cités ci-dessus nous incitent à penser que LL.EE. de Berne en avaient réservé le monopole à leur atelier monétaire. Les poids monétaires portant le poinçon de Berne sont rares ; beaucoup probablement n'avaient pas même de contremarque et ont disparu à la fonte, lors de l'introduction de la monnaie fédérale, en 1850.

## DU COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les monnaies étrangères circulaient comme des marchandises. Leur prix s'établissait en fonction de leur valeur intrinsèque ; cela est vrai surtout pour les grosses monnaies d'or et d'argent, à caractère international, les seules dont nous nous occupons ici.<sup>24</sup>

Dès l'apparition d'une nouvelle monnaie étrangère, les Cantons, de même que chaque État, se préoccupaient d'en connaître la valeur. Ils se renseignaient tout d'abord auprès de l'atelier monétaire qui les avait frappées. Ils en demandaient le titre, le poids et s'en procuraient les dénéraux, pour les distribuer à leurs percepteurs. Faute de ces renseignements, ils faisaient essayer ces pièces dans leurs propres ateliers monétaires. Par voie de mandats, les évaluations en monnaie locale étaient portées à la connaissance du public.

Dans un travail précédent, nous avons étudié la réglementation de la circulation monétaire sur les terres de LL.EE. de Berne<sup>25</sup>, et signalé nombre de textes d'archives illustrant cette préoccupation du souverain de protéger ses sujets contre une surestimation des monnaies étrangères, et d'autre part l'acceptation pour bonnes, de pièces rognées ou celles imitées par des ateliers clandestins. Les mandats, manuscrits au XVI<sup>e</sup> siècle, sont peu à peu imprimés et portent souvent la reproduction des monnaies. De temps en temps paraît une évaluation générale des principales monnaies en

<sup>24</sup> Le lecteur relira avec profit l'article de A. Dieudonné : «Des espèces de circulation internationale en Europe, depuis saint Louis», notamment la période de 1643 à 1795, paru dans la Rev. suisse de numismatique, t. XXII, pp. 5 et ss. (1920).

<sup>25</sup> Martin, Colin, La réglementation bernoise des monnaies au Pays de Vaud, Lausanne 1940.

circulation. Ces documents sont précieux, car ils nous donnent l'image de la monnaie effectivement utilisée, et les fluctuations des cours. Leur variation est une hausse constante, par rapport à la monnaie de compte locale.

Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les monnaies d'or, les grosses monnaies d'argent ne sont mentionnées que sporadiquement dans les mandats monétaires de Berne. Dès 1730 leur nombre augmente considérablement. De même, nous avons pu constater que les boîtes de changeur fabriquées par l'atelier de Jacques Blanc, qui ne renfermaient qu'une douzaine de poids jusqu'en 1726, en comptent 55 dès 1755.

Quelques boîtes portent des annotations manuscrites de la valeur des monnaies. Ces indications sont précieuses: elles permettent, par comparaison avec les ordonnances monétaires, de dater ces inscriptions, et de dire à quelle période la boîte a été utilisée. La boîte de Château d'Oex, si complète, comporte l'indication en batz de Berne, du cours de toutes les pièces.

Demole, qui a dépouillé les archives de Genève, a publié tous les cours qu'il avait rencontrés. Pour Berne, nous avons retrouvé aux archives de Berne et de Lausanne, plus de 800 mandats, relatifs à la monnaie. Les analyses et références ont été publiées pour la période de 1530 à 1630. Un fichier, déposé aux Archives cantonales vaudoises, donne le résumé et les cotes d'archives de Berne et Lausanne, pour les mandats de 1630 à 1798.

Pour la période qui nous occupe présentement, il nous a paru intéressant de dresser le tableau de la fluctuation des prix des monnaies étrangères, tels qu'ils ressortent des mandats bernois.

La boîte R, provenant du commis des sels de Bex, contient, au fond de chaque alvéole, un petit carton portant l'indication du cours de la monnaie. Ces cours nous ont permis d'établir qu'ils ont été écrits entre 1756 et 1784. Nous les indiquons dans le tableau qui va suivre.

## DES NOMS DES MONNAIES RÉELLES

Dans la présente étude, nous avons utilisés les noms adoptés par les numismates pour leur classement. Ce système est arbitraire, car nombre de monnaies circulaient sous d'autres dénominations et c'est là une grande difficulté pour les historiens, lorsqu'ils trouvent une mention de monnaie dans les documents d'archives. Dans l'espoir d'apporter quelque clarté sur ce point, et de faciliter les chercheurs, nous donnerons, ci-après, dans l'ordre de notre catalogue des dénéraux, les diverses appellations de ces monnaies, telles que nous les avons vues annotées sur les boîtes de changeurs, ou indiquées dans les ordonnances monétaires de Genève et de Berne. Nous indiquons également leurs cours d'émission, quelquefois utilisé pour les désigner.

Nous n'avons pas indiqué les dénominations en langue allemande, que l'on trouvera facilement, car tous les mandats de Berne sont publiés en deux langues.

## MONNAIES D'OR

Dénéral No.	Monnaie dates de frappe cours d'émission	autres désignations	date du mandat bernois	cours en batz de Berne
6	<i>Louis aux 4 L.</i> (1693-1695) 14 livres	doublon	1723	125
		louis d'or vieux	1724	120-125
		louis vieux	1725	122
		vieux doublon de France	1730	125
		vieux louis d'or	1733	125
		louis vieux	1744	125
		vieille pistole de France	1756	127
		pistole de France	1759	127
		vieille pistole de France	1777	127
Dans les boîtes, cette pièce est désignée par la mention 11 livres 10. C'est son cours, à Genève, à la suite de l'ordonnance du 6 juillet 1716.				
12	<i>Louis aux insignes</i> (1704-1709) 15 livres	boîte R		127
18	<i>Louis au soleil</i> (1709-1715) <i>Louis aux 8 L.</i> (1715-1716) 20 livres	Louis d'or neuf	1710	137 <sup>1/2</sup>
		Louis au soleil	1725	148
		dito	1726	148
		dito	1744	153
		louis soleil	1756	155
		louis au poupon	1756	155
		louis au soleil	1759	155
		dito	1777	155
		boîte R		155
Dans les boîtes, ont lit, sous cette pièce : 14 livres. C'est son cours à Genève, où elle fut taxée le 17 janvier 1714 : 13 liv. 15, cours porté à 14 liv. à une date ultérieure.				
25	<i>Louis de Noailles</i> (1716-1718) 30 livres	nouveau louis d'or	1718	210
		louis de Noailles	}	1725
		louis aux 4 écus		
		louis de Noailles	1744	229
		Noailles	1756	232
		dito	1759	232
		dito	1777	232
		boîte R		232
On lit, sur les boîtes : 21 liv., cours donné à Genève, par l'ordonnance du 30 décembre 1719.				
27	<i>Louis de Malte</i> (1718-1719) 36 livres	nouveau louis d'or	1720	168
		louis à la croix de Malte	1725	178
		louis de Malte	1744	183
		croix de Malte	1756	185
		dito	1759	185
		dito	1777	185

Taxé à Genève, le 30 décembre 1719, 16 liv. 16 sols.

29	<i>Louis aux 2 L couronnées</i> (1720–1723) 54 livres	Louis d'or louis aux 2 L louis JL boîte R	1723 1725 1734	121 178 pas oblig. 185
34	<i>Louis mirliton</i> (1723–1725) 27 livres	Louis mirliton doublon mirliton louis mirliton dito mirliton dito dito boîte R	1725 1730 1733 1744 1756 1759 1777	119 121 120 122 124 124 124 124
On lit, sur les boîtes, l'annotation : 11 liv. 5, son cours à Genève.				
38	<i>Louis aux lunettes</i> (1726–1728) 20 livres <i>Louis au bandeau</i> (1740–1765) 24 livres	Louis d'or neuf aux écussons louis aux écus louis neuf aux 2 écus louis neuf aux écussons louis neuf louis d'or boîte R	1734 1744 1756 1759 1777 1786	155 153 160 160 160 164 160
	<i>Louis</i> (1786–1788) 24 livres	Louis d'or dito circulait, en fait, à	1786 1790	156 à volonté 160
	20 livres (1793–)	Pièce d'or de France, à la couronne de chêne	1793	160
47	<i>Pistole de Genève</i> (1752–1772) 35 florins	pistole de Genève dito dito boîte R	1756 1759 1777	109 109 109 109
48	<i>Doppia de Savoie</i> (1741–1742) 18 liras	pistole de Savoie dito dito dito boîte R	1744 1756 1759 1777	121 123 123 123 123
50	<i>Doppia de Savoie</i> (1755–1773) 24 liras	nouvelle pistole nouvelle pistole de Savoie dito boîte R	1756 1759 1777	183 183 183 183
58	<i>Moeda, du Portugal</i> (1667–1722)	réaux du Portugal petit Moidor dito boîte R : lisbonine	1732 1759 1777	195 205 205 205

62	<i>Dobra, du Portugal</i> (1722-1777) 8 escudos	pièce d'or du Portugal	1742	226-2
		gros Moidor	1759	275
		ou Lisbonine	1777	275
		boîte R : portugaise		275
66	<i>Ducat, d'Espagne</i> (1474-1621)	ducat	1653	57
		ducat	1725	60-2
			1744	69
			1756	70
			1759	70
			1777	70
		boîte R		70
73	<i>Pistole, d'Espagne</i> dès 1537	pistole d'Espagne	1653	104
		doublon d'Espagne	1653	100
		pistole	1686	110
		dito	1724	120-125
		vieux doublon d'Espagne	1730	125
		pistole d'Espagne	1744	125
		dito	1756	127
		dito	1759	127
		dito	1777	127
		boîte R		127
85	<i>Pistole de Florence</i>	boîte R : pistole d'Italie		(123)

## GROSSES MONNAIES D'ARGENT

40	<i>Louis d'argent ou écu blanc, de France</i> (1641-1709) 3 livres 3 livres 6 den. dès 1689 3 livres 12 den. dès 1693 4 livres, dès 1704	écu neuf	1712	35
		écu blanc	1718	35
		écu de France	1723	33
		louis blanc vieux	1724	33 <sup>1/3</sup>
		dito	1725	33
		louis blanc, écu vieux	1744	35
		louis blanc	1756	36
		louis blanc vieux	1777	interdit
	<i>Ecu bidet, aux armes de France</i> (1716-1718) 5 livres	bidet aux armes de France	1744	32
		bidet	1756	32
		écu bidet	1759	32
		bidet vertugadin	1777	32
	<i>Ecu aux 8 L, de France</i> (1724-1725) 4 livres	nouveaux écus de 1724	1725	29
		écu aux 8 L.	1730	30
		bidet nouveau LL	1756	31
		dito	1759	31
		dito	1777	31

42	<i>Ecu aux lauriers, de France</i> (1726-1740) 5 livres	écu de France	1726	36
		écu neuf aux palmes	1734	39
		écu à la palme	1744	38-2
		écu vieux de France	1756	40
		écu neuf à la palme	1759	40
		dito	1777	40
		dito	1790	40
42	<i>Ecu au bandeau, de France</i> (1740-1770) 6 livres	écu patagon	1744	33
		vieux patagon	1777	33
		boîte R *		33
* Cette indication est erronée. Le dénéral est celui de l'écu-blanc, de 27,35 grammes (n° 40), alors que le cours de 33 batz est celui de l'écu au bandeau, pesant 29,55 grammes. La distinction toutefois, dans les textes, entre les différents écus, est fort difficile à établir.				
	<i>Ecu couronne</i> (1709-1715) 5 livres	écu couronne	1730	40-1
		écu aux 3 couronnes	1741	40
		écu vieux de France	1756	40
		écu vieux aux couronnes	1759	40
		dito	1777	40
	<i>Ecu au Génie, de France</i> (1792-1793) 6 livres	écu de France au génie	1792	40
53	<i>Scudo, de Savoie</i> (1755-1772) 6 lires	écu neuf de Savoie	1755	45
		dito	1756	45-2
		dito	1759	45-2
		écu de Savoie	1777	45-2
			1784	47
		boîte R		45 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
	<i>Philippe d'argent de Flandre</i> (1527-1665)	Philips-Thaler	1653	30
		dito	1658	30
		vieux écus d'Espagne	1726	30
80	<i>Dalle de Bourgogne</i> (1621-1665)	écu blanc d'Espagne	1725	32
		écu d'Espagne	1746	34-2
		écu neuf d'Espagne	1756	35-2
		écu aux colonnes	1759	35-2
		écu neuf d'Espagne	1777	35-2
		dito	1792	36-2
		boîte R		35 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
89	<i>Ducaton ou Bajoire</i> (1598-1665)	ducaton	1653	34
		bajoire	1723	40
		dito	1724	40
		dito	1725	40
		dito	1744	42
		écu de 5 livres	1756	43
		bajoire	1759	43
		dito	1777	43
		boîte R		43

93	<i>Croisat,</i>	croisat	1725	48
	<i>ou scudo stretto de Gênes</i>	dito	1747	50
	(1596–1797)	dito	1756	50
	11 d. 8 de fin	dito	1759	50
	30 d. de poids	génévine	1768	50
		boîte R		50

## CONCLUSION

Arrivé au terme de notre étude quelques remarques générales s'imposent.

Attiré, il y a quelques années, par les boîtes de changeurs, objets discrets et méconnus de nos musées, nous ne soupçonnions pas, et de loin, tous les problèmes qu'ils pouvaient poser aux amateurs d'histoire monétaire. Il nous apparaît, aujourd'hui, que nous n'avons en réalité fait que soulever le voile sur la question extraordinairement complexe de la circulation des monnaies sous l'ancien régime.

Dès la reprise du commerce international, à la fin du moyen âge, les monnaies suivent les marchands dans leurs déplacements et chaque homme d'affaires se double inéluctablement d'un changeur. Peser les monnaies était une manière de les distinguer les unes des autres, de s'assurer aussi qu'elles n'étaient ni rognées, ni trop légères, donc fausses. Imités des fiertons, utilisés dans les ateliers monétaires, les dénéraux sont une création du commerce de l'argent. Assez simple dans sa conception, un poids par monnaie, ce mode de vérification se révéla peu adaptable à l'augmentation du nombre des monnaies en circulation et à la variation constante des poids et des types.

Il est vrai que le même dénéral pouvait être utilisé pour peser d'autres monnaies de même poids. Aussi, pour faciliter les changeurs quelques ordonnances monétaires reproduisent-elles l'image du dénéral en regard des différentes pièces qu'il permettait de peser. Nous en donnons un exemple à notre planche 14.

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, déjà, quelques changeurs commencent à utiliser non plus les dénéraux mais des poids ordinaires en s'aidant d'une table du poids des monnaies. En cela, Jacques Blanc fait figure de précurseur puisqu'une de ses boîtes (I, pl. 6) comporte, outre les dénéraux, une série de poids du système pondéral.

Les boîtes portant la marque de Jacques Blanc, tantôt à Lyon, tantôt à Genève, posaient un problème que Dieudonné et Blanchet avaient cru résoudre. Sur ce point nos investigations ont permis de faire la lumière. On pourrait se demander encore pour quelles raisons Jacques Blanc a transféré son atelier de Lyon à Genève. La recrudescence des conflits religieux en France nous paraît être l'hypothèse la plus vraisemblable; admis à Genève, Jacques Blanc était certainement réformé. Nous savons, d'autre part, que les foires de Lyon avaient subi une réelle décadence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, alors que la situation de Genève comme place bancaire s'affermissait.<sup>26</sup>

<sup>26</sup> Lapeyre, H., Une famille de marchands, les Ruiz, Paris 1955, pp. 456 et ss.  
et Vigne, Marcel, La banque à Lyon, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lyon et Paris, 1903.

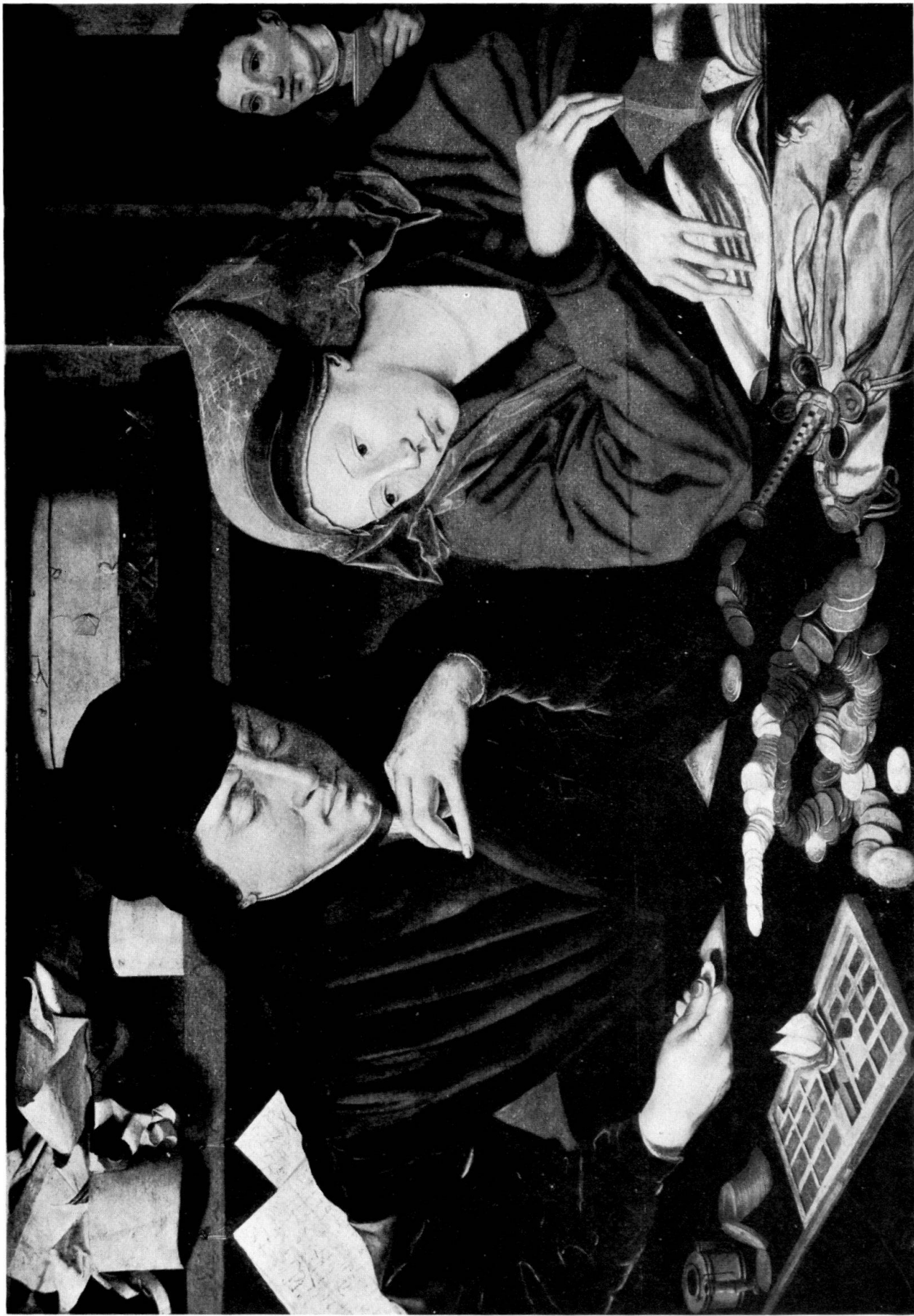


L'examen des poids de Jacques Blanc, eux-mêmes, ne manque pas d'intérêt. En effet, des 97 dénéraux fabriqués par lui, à Genève, 30 sont inédits et 29 des variantes de ceux publiés par Dieudonné dans son Manuel. Les boîtes de Jacques Blanc comportent toute une série de dénéraux que l'on ne retrouve pas dans les boîtes françaises. Composées pour Genève et le Pays de Vaud, ces boîtes illustrent les particularités de notre région en ce qui concerne le commerce et la circulation monétaire.

Les appellations inscrites sur les boîtes nous renseignent sur les noms donnés aux monnaies elles-mêmes, dans notre pays. Une comparaison s'imposait avec les termes utilisés dans les ordonnances monétaires. Elle nous révèle la grande imprécision des appellations et partant la difficulté qu'il y a, pour les historiens, de savoir exactement à quelles monnaies correspondent les termes utilisés dans les textes. Dans l'espoir d'apporter quelque clarté nous avons indiqués toutes les évaluations officielles avec, en regard, les termes utilisés. Le lecteur pourra ainsi savoir exactement, dans chaque cas particulier, de quelles pièces il s'agit. Le renvoi au catalogue des dénéraux lui en indiquera le poids et la référence exacts.

Ce travail ne résout certes pas toutes les questions. Si imparfait qu'il soit, il devrait, dans notre esprit, attirer l'attention sur la grande complexité du système monétaire de l'ancien régime et la difficulté qui en résulte pour l'interprétation des documents. Les historiens n'y trouveront pas ce qu'ils nous demandent souvent, les équivalences en monnaie actuelle. C'est là une tout autre question, que la numismatique ne peut résoudre. La valeur intrinsèque, en grammes d'or fin, est une chose, le pouvoir d'achat des monnaies une autre. Ce dernier varie selon des règles que seuls expliquent les économistes. Ils nous apprennent que le prix des marchandises, la valeur de la terre et des immeubles, le salaire de la main d'œuvre, varient d'un lieu à l'autre et, dans les périodes de crises économiques, d'une année à l'autre. L'effort des gouvernements a toujours été de réprimer la hausse des prix des marchandises et ceux des monnaies, qui en sont également. La taxation des monnaies étrangères, l'interdiction de les accepter à plus haut prix, est pour nous la preuve de leur hausse constante. Il y a en toutes époques une sorte de marché noir des monnaies. Il en découle que même les cours indiqués par les ordonnances monétaires doivent être interprétés avec circonspection. La fréquence des mises en garde est l'indice que les cours officiels n'étaient pas observés et qu'en réalité ils étaient outrepassés dans le commerce.

Puisse néanmoins cette étude intéresser les numismates suisses et les inciter à rassembler à leur tour de semblables documents pour d'autres régions de la Suisse. Ces travaux préliminaires seront utiles, nous semble-t-il, à une œuvre d'ensemble sur l'histoire des monnaies et leur circulation en Suisse, publication que les historiens économistes réclament à juste titre à la numismatique.



Ancienne copie d'après Marinus van Roymerswale

Banquier utilisant une boîte de changeur

(reproduction autoriséé gracieusement)

Anvers, Musée royal des Beaux-arts



Saint-Eloi, orfèvre, présente une bague aux fiancés

Petrus Christus daté 1449

New York Collection Lehman

(reproduction autorisé gracieusement)



227

DE LA PART  
 De Nos Magnifiques & Tres-Honorés  
 Seigneurs Syndics & Conseil  
 de cette Cité.



POUR éviter les abus & desordres qui se peuvent commettre au fait des poids & trébuchets servans à peser For & Argent, sur la fidelité & justesse desquels tout le Public se repose, Nostres Tres-Honorés Seigneurs ayans sur ce ouï le rapport des Seigneurs Commis en la Chambre du negoce, ont trouvé à propos de faire le Reiglement suivant.

Que tous les Marchands de cette Ville aient à faire porter incessamment leurs trébuchets, & poids de Marc chez le sieur Blanc Maître Balancier juré, pour être par luy examinez, & rendus conformes aux Matrices des poids de cette Ville qui sont entre ses mains; & en suite par luy marqués au poinçon de la Seigneurie, & à la marque dudit Blanc, à peine à ceux qui se serviront d'ores-enavant des poids non marqués audit poinçon & marque de cinquante florins d'amende.

Et pour empêcher les contestes frequentes qui arrivent entre les Negotians dans le pesage des especes, Il est ordonné que lors qu'on ne pourra convenir du poids desdites especes, on les fera peser audit sieur Blanc, à la declaration duquel on se devra tenir.

*Le Salaire dudit Maître Balancier se payera comme s'ensuit.*

De toutes les pistoles qu'on luy fera peser luy sera payé trois deniers par pistole, & ce aux dépens du tort ayant.

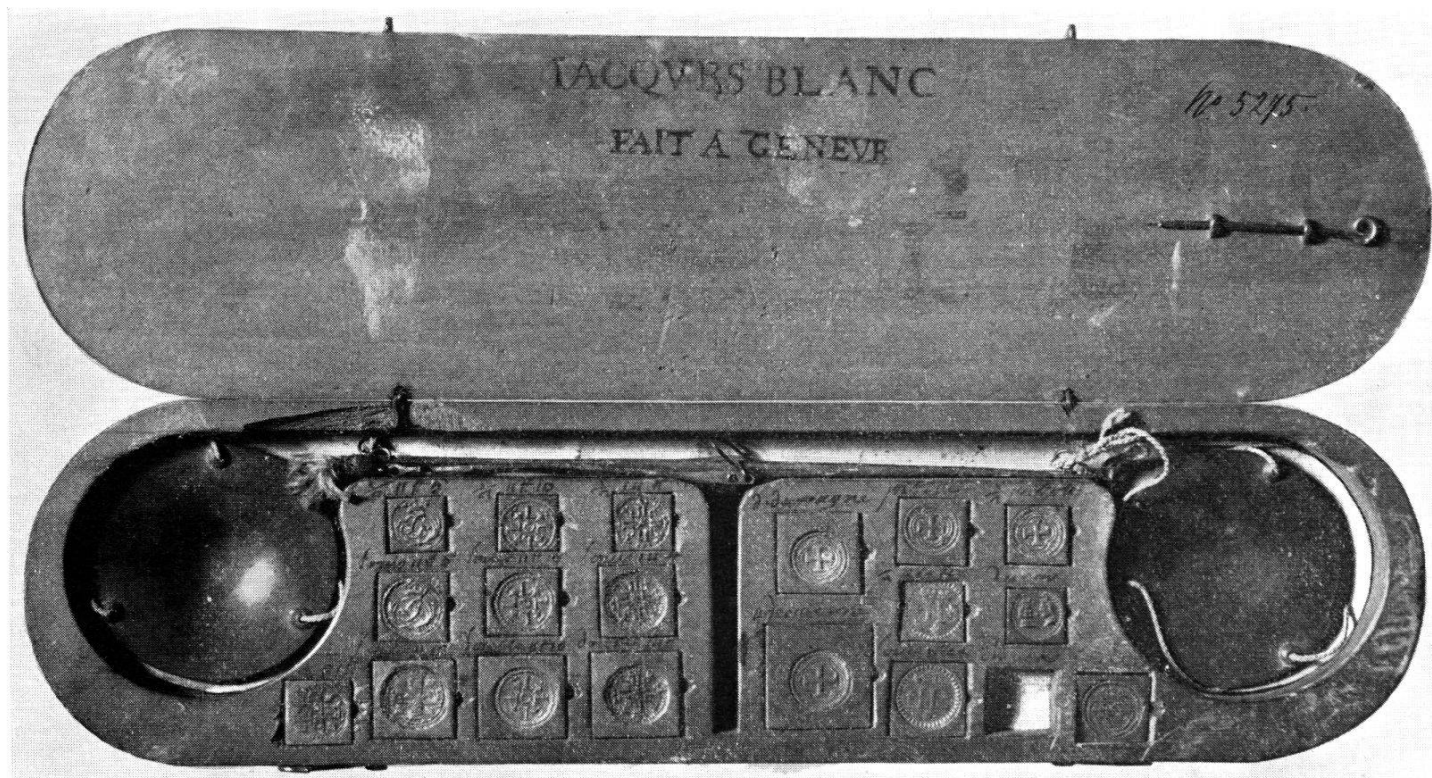
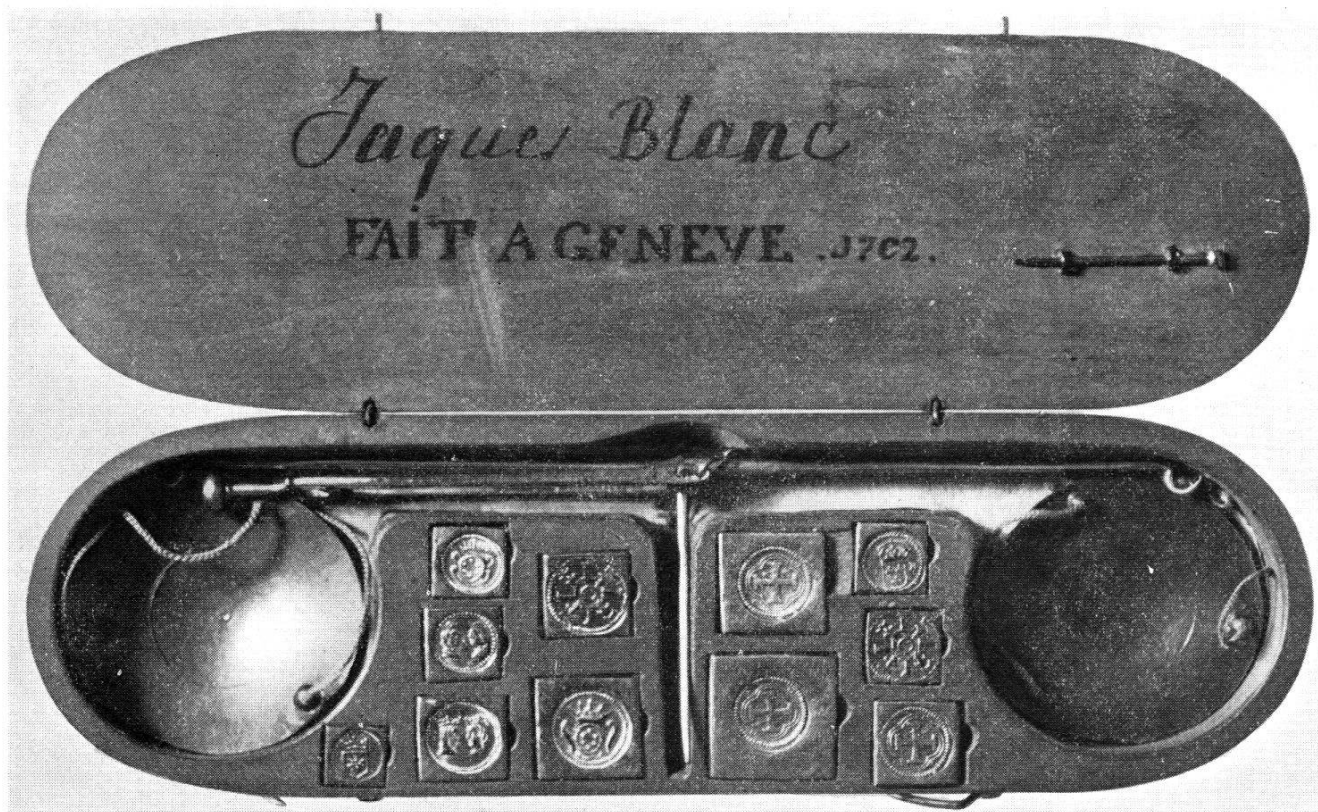
De tous les poids neufs qu'il donnera dez la quadruple jusques à la demi pistole, sans distinction, luy sera payé quatre sols par piece, & de tous les vieux qu'il racommodera & marquera deux sols.

De tous les poids de Marc qu'il accommodera & marquera dez un Marc jusques à deux Mars la boiste luy sera payé un florin par boiste, des poids de trois jusques à quatre Mars deux sols par piece, & des gros poids des quinze jusques à quarante Mars un florin par piece.

GAUTIER.

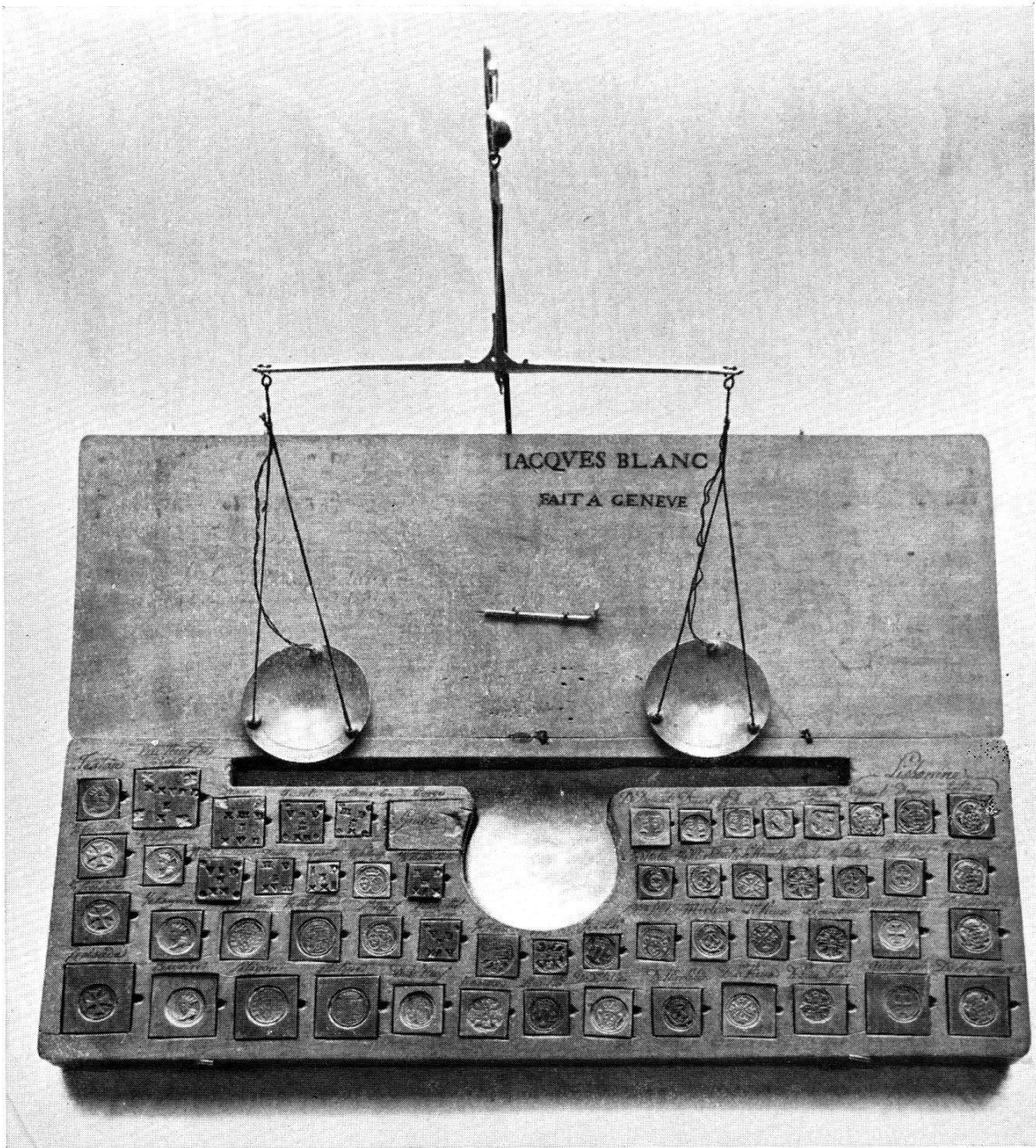


Boîtes A et B



Boîtes H et K



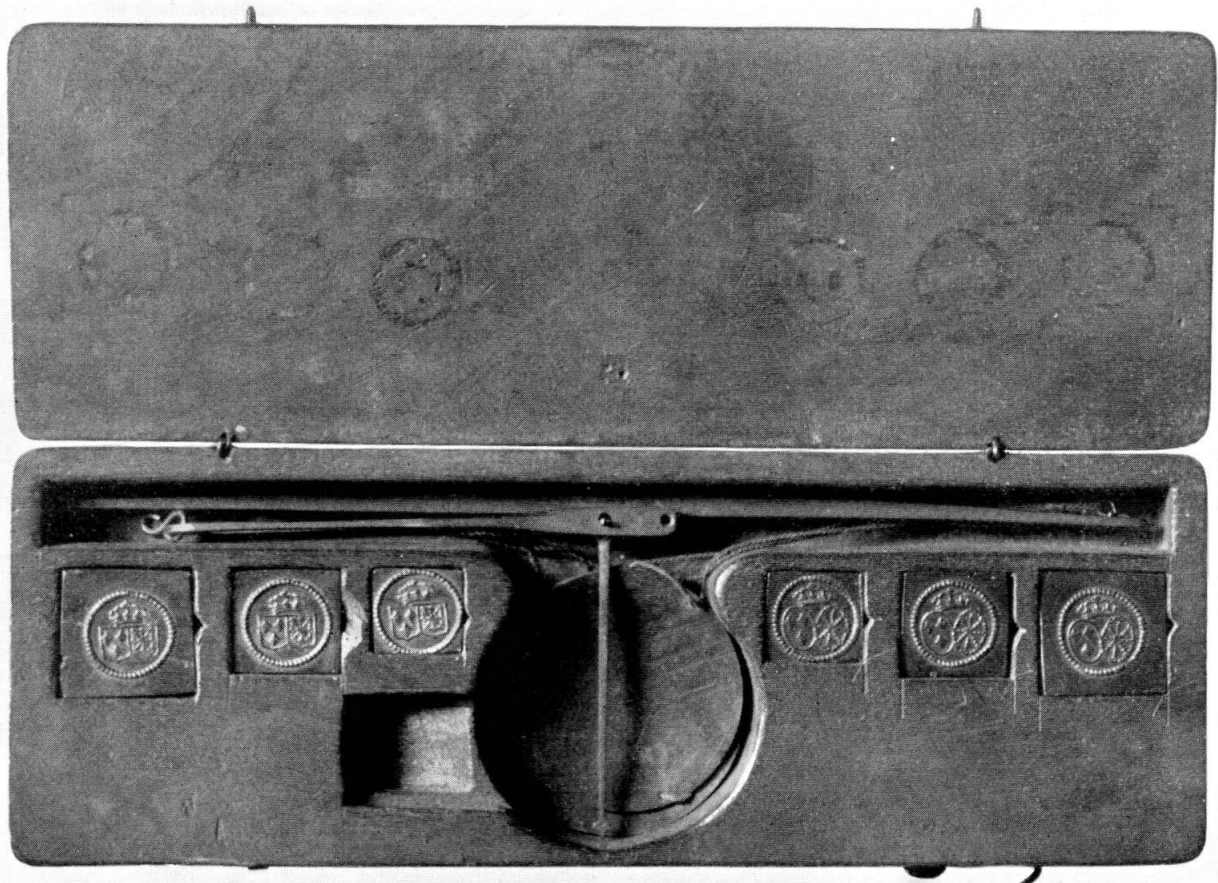


Boîte R





Boîte F



Boîte décrite à la page 94



3-4



5-10



11-13



14-15



16-22



23-26



27-28



29-32



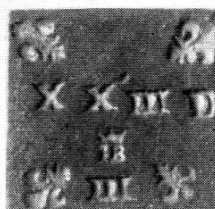
33-36



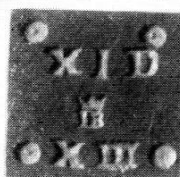
37-39



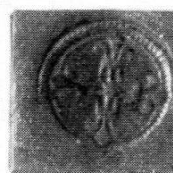
40-41



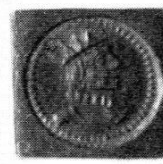
42



43



44



45-46



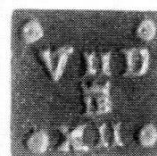
47



48



49



50



51



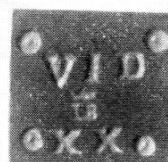
52



53



54



55



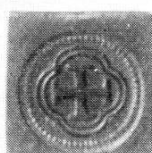
56



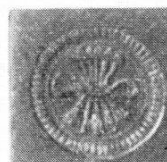
57-64



65-68



69-76



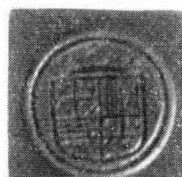
77-79



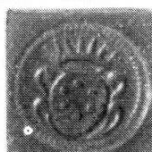
1



2



80 & 82



83-88



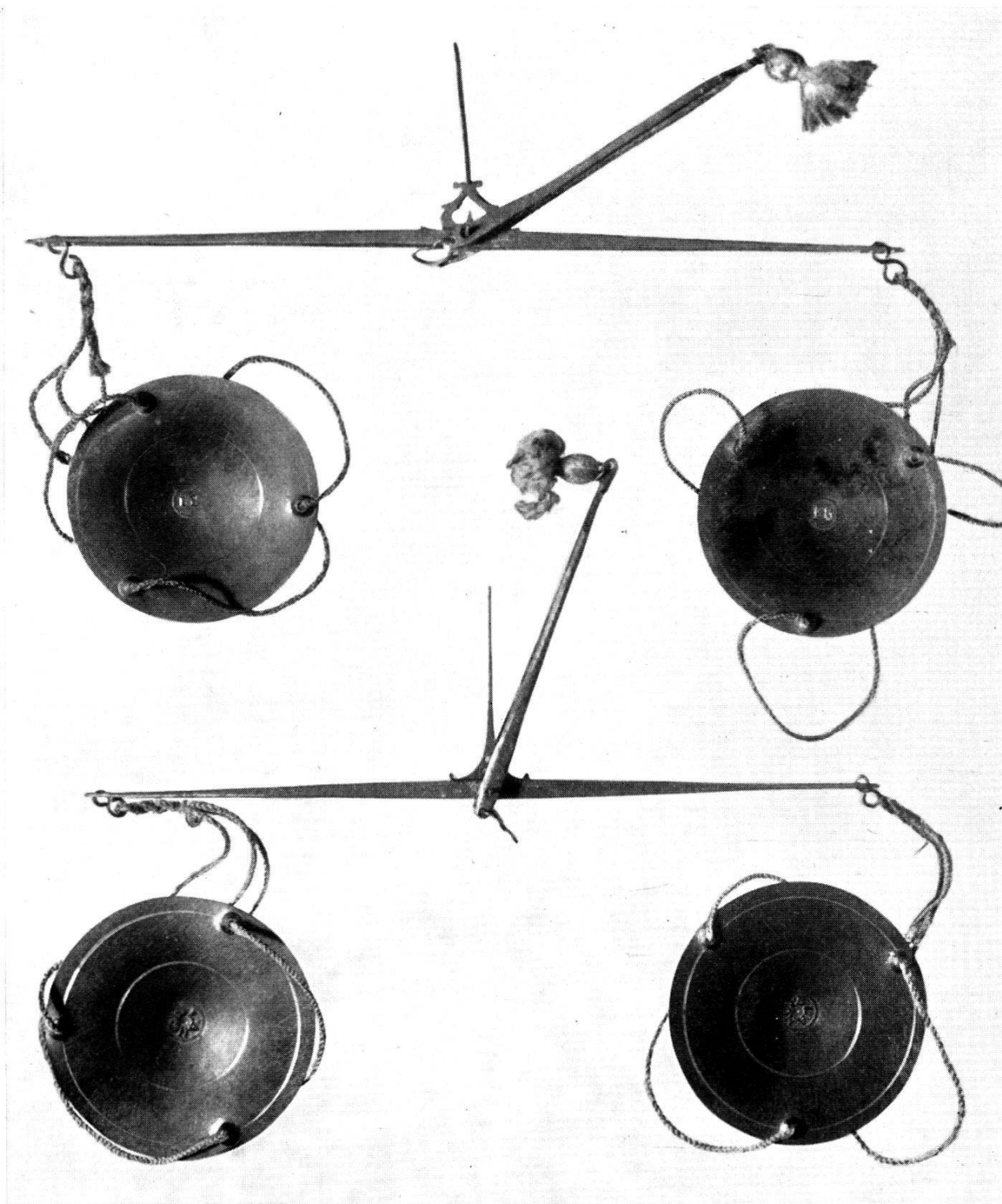
89-92



93-95

Dénéraux de Jacques Blanc

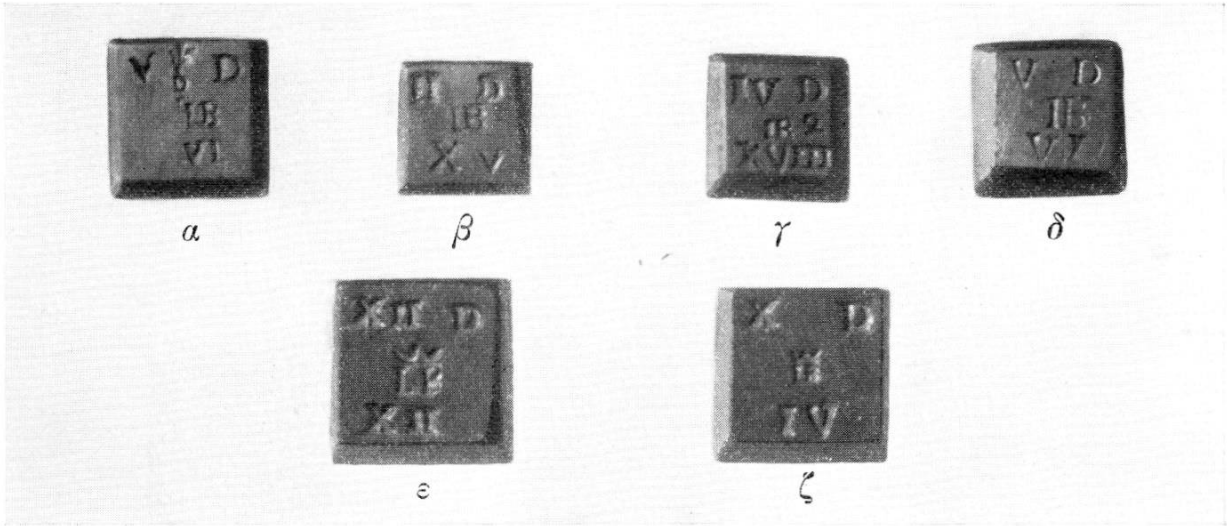
Une variante de l'effigie des dénéraux nos 69-76 se trouve dans la boîte A, reproduite à la planche 4



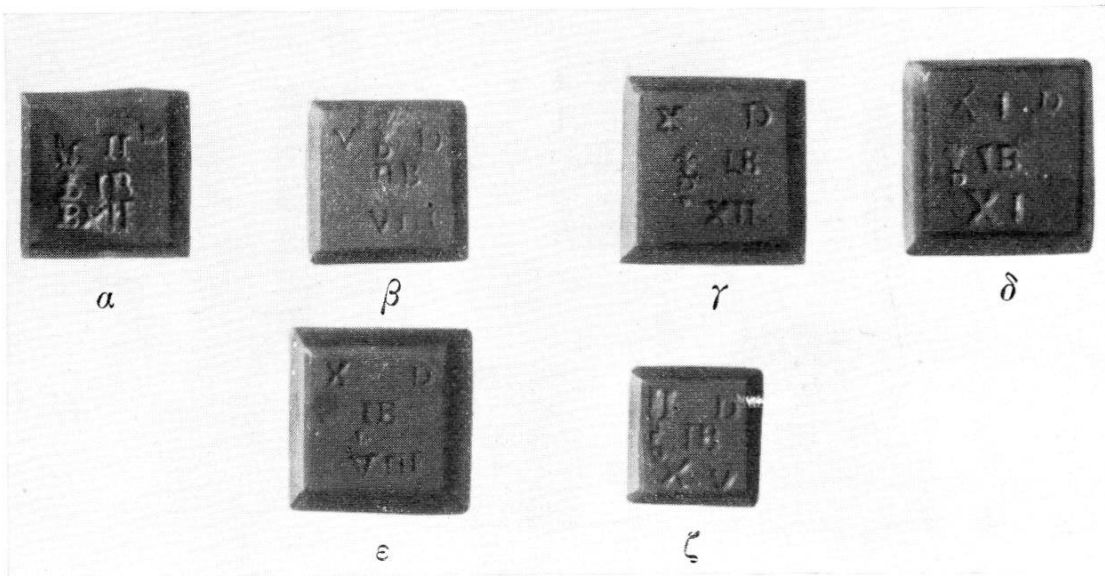
Plateaux de balance, portant le poinçon de Jacques Blanc

Boîte G (I. B.)

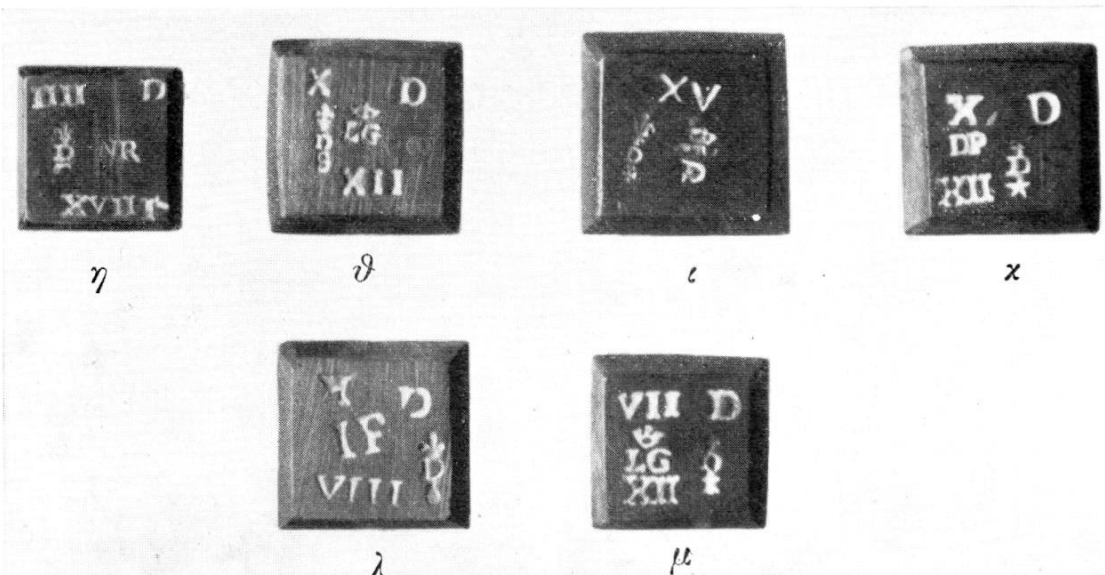
Boîte C (I. Blanc)



Poinçons de Jacques Blanc

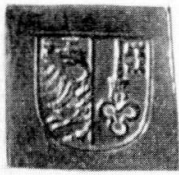


Poinçons de Lyon et de Jacques Blanc



Autres poinçons de Lyon

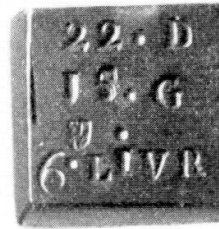
Poinçons de Genève et de Berne



I



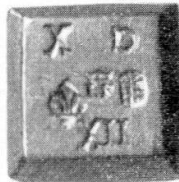
II



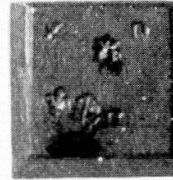
III



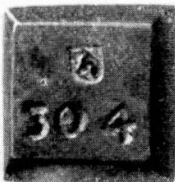
IV



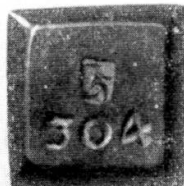
V



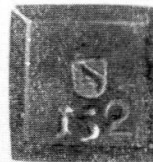
VI



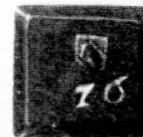
VII



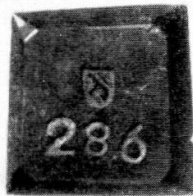
VII



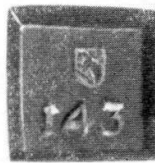
VIII



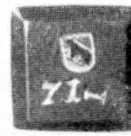
IX



X



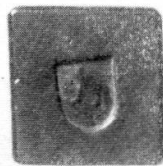
XI



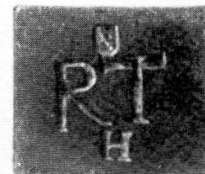
XII



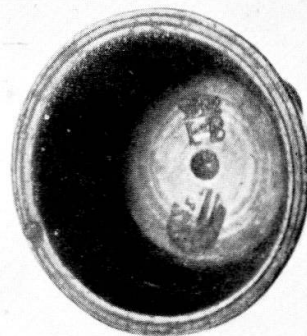
XIII

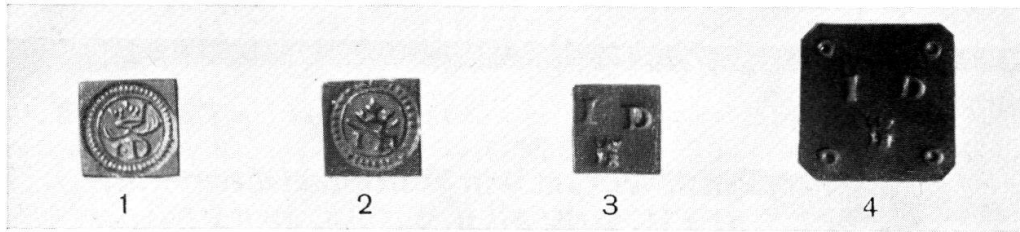


XIV

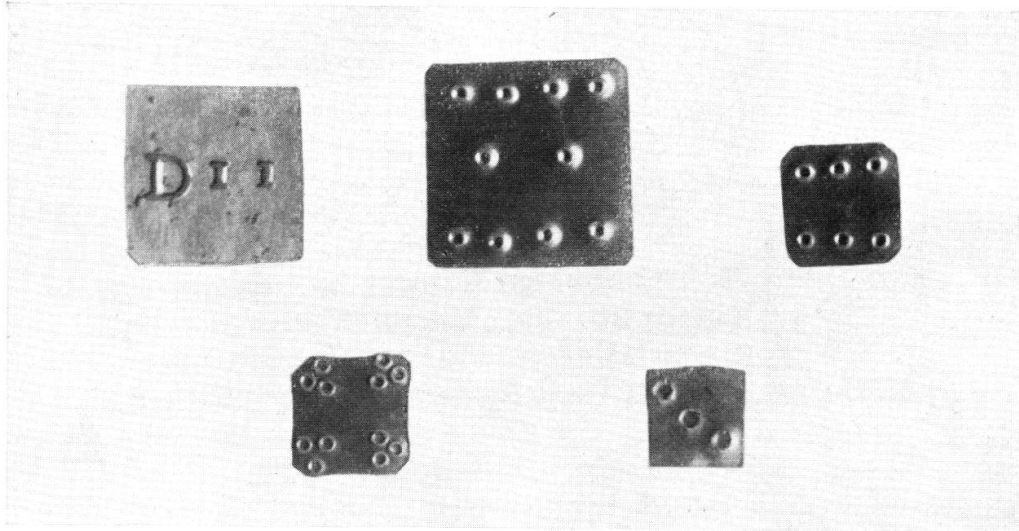


XV

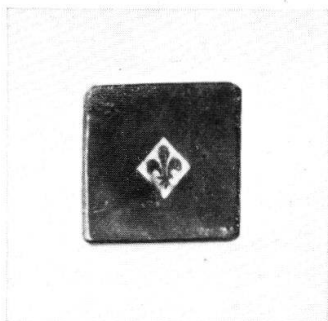




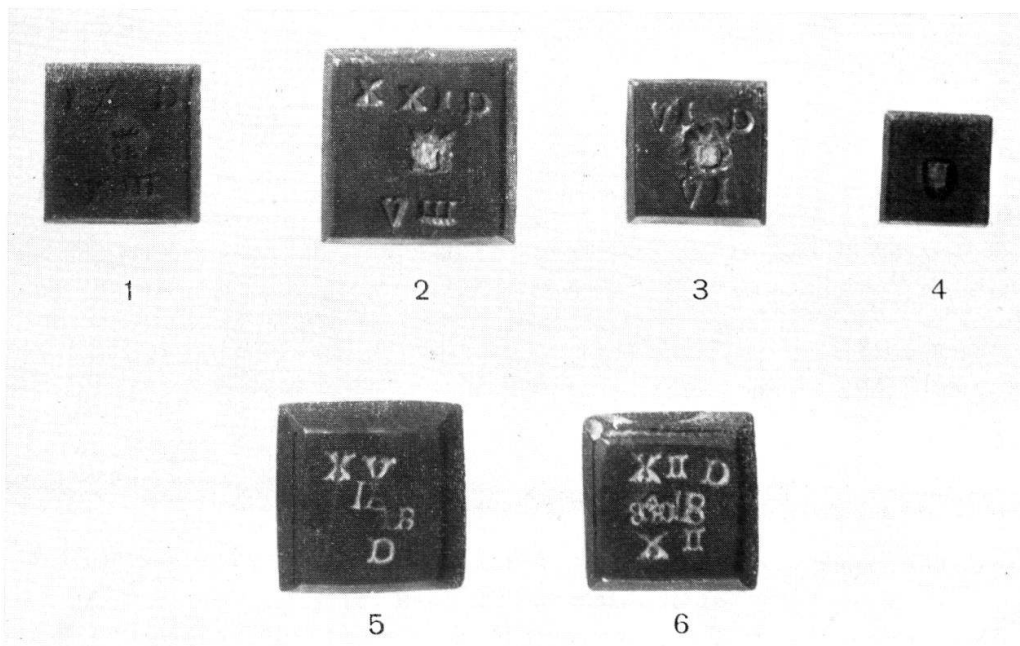
Deniers



Deniers et grains



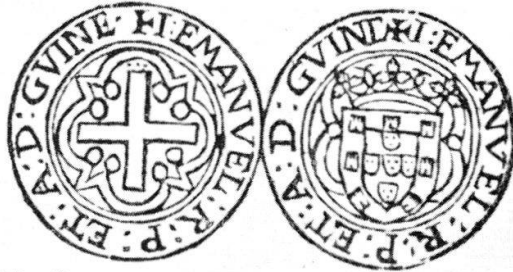
1/4 d'écu (revers)



Poids remarqués



Desen Ducaet van Portugael weegt ʒ. in-  
gels ix. asen/ oft ʒ. d. xvij. gryp. schaers/  
tot ʒ. gulden xv. stupuers.  
Teghen dese figure sa ment wegent.



Desen dobbelen Ducaet van Nimmegen  
weecht iij. Ing. xvij. asen stijf/ of v. d. xi.  
grypen stijf/ hy doet iij. guld. x. stu.  
Teghen dese figure sal mense weghen.



Inckel Ducaet van Nimmeghen weecht ʒ. Ing. ix.  
asen stijf of ʒ. d. xvij. grypen schaers/ hy doet ʒ.  
gulden v. stupuers.  
Tegen de helst van voorigaende figure weechmēt.



Den

Page de l'Ordonnantie Provisionael ons Heeren des Conincx, etc., imprimée à Anvers,  
par Guilliaem van Parijs, en 1575.

Dénéral de la cruzade d'or d'Emmanuel Ier du Portugal (1495-1521), D. 126, var.  
Dénéral du double ducat d'Isabelle et Ferdinand (1474-1504), utilisé ici pour peser une pièce de même poids,  
frappée à Nimègue, n° 65.